



# *Avenir et Histoires de chez nous*



***HAM 1997***

# Bulletin municipal 1997

## HAM-SOUS-VARSBERG

A la veille de la nouvelle année, et comme cela est devenu une tradition, nous vous présentons le bulletin municipal 97. L'histoire locale y tient une place importante et prouve que nous sommes très attachés à notre patrimoine.

Grand merci aux annonceurs et aux donateurs qui ont financé cette parution. Rappelons que les illustrations sont en partie dues aux prises de vues de notre correspondant local du Républicain Lorrain. Elles sont marquées "Photos RL".

Un grand merci à eux.

L'équipe de rédaction se joint au Maire et à tout le conseil municipal pour vous présenter, ces quelques pages et vous souhaiter une bonne et heureuse année 1998.

### Couverture :

Vue aérienne du centre en direction de la rue de Porcelette

**Réalisation :** Mairie de Ham sous Varsberg

Tirage 1.200 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers.

## SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	3
Compte administratif 96 et budget 97 .....	4
Les décisions du C M .....	5 à 10
Les réalisations 97 .....	11 à 13
Ecole du centre .....	14
Calendrier des manifestations 97 .....	15
Liste des associations .....	15
Animation estivale 96 .....	16
Rencontre amicale HAM-LUSSAC .....	17
Aspects de la vie scolaire .....	18 à 19
Les anciennes réunions du CM .....	20 à 22
Histoire locale: zones humides .....	23 à 24
Informations diverses .....	25 à 28
Vie des associations .....	29 à 31
Connaissez-vous Ham ? .....	32
Fêtes et traditions .....	33
Etat Civil .....	34
Guide des services .....	35

### L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE HAM

(L'ACAH)

au service de ses *clients*

et

aux côtés des associations sportives et culturelles

**Réservez vos achats à ses adhérents**

## ELIO FABINI

ASSURANCES TOUTES BRANCHES

### ASSURANCES AUTO

TARIF SPÉCIAL

Jeune Conducteur

Permis récent

(possibilité paiement mensuel)

## ELFA SERVICES

NETTOYAGE APRES SINISTRES  
AIDES DIVERSES

LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT

Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Tréteaux - Echelles - Goulottes  
d'évacuations - Clôtures et barrières provisoires -  
Coffrage mur et tablette

DEPOT VENTE ( Spécial location)

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous approvisionner

3, Rue de Brest (derrière la Pharmacie) - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

☎ 03 87 93 06 05 - Fax 03 87 93 12 97

# Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

C'est avec plaisir que nous vous présentons l'édition 1997 de notre bulletin d'information municipale. Il est devenu au fil des numéros le trait d'union entre la vie municipale, les élus municipaux et les habitants de la commune. Il se veut d'être objectif, clair et transparent dans le but de vous livrer avec fidélité les informations et les renseignements que vous êtes en droit d'attendre. Ainsi chaque foyer pourra découvrir à travers cette publication annuelle l'action municipale sur les réalisations effectuées, les projets engagés et les orientations choisies pour satisfaire les besoins légitimes de la population.

Je remercie et je félicite l'équipe de rédaction de cet "outil de communication" pour le travail de qualité accompli pour son élaboration.

Un peu plus de deux ans de fonction me permettent déjà de faire un premier constat sur le fonctionnement de l'appareil municipal. Je relève avec satisfaction qu'à tous les niveaux de nos structures, la qualité des relations s'améliore sensiblement. Ce climat de confiance et le respect mutuel serviront, j'en suis persuadé, les intérêts de notre ville qui est notre bien commun. A tous, j'exprime ma reconnaissance pour avoir favorisé cette évolution positive dans nos relations de travail. Cet aspect des choses engendra encore plus d'efficacité à condition de persévérer dans cette voie pour rendre le meilleur service possible à nos administrés.

Les travaux de réhabilitation de l'école primaire du centre sont achevés. Les élèves et les enseignants l'occupent depuis le 24 septembre dernier. Ils s'y sentent bien pour recevoir et insuffler le savoir. L'aménagement du centre permettra prochainement de traiter harmonieusement les espaces autour de cette école de manière à faciliter son accès et les possibilités de stationner dans ce secteur.

L'éclairage public a été renforcé aux points sensibles de l'agglomération pour améliorer la sécurité des personnes et des biens. Toujours dans le domaine de la sécurité, nous cherchons des solutions aux problèmes liés à la sécurité routière. Trop d'usagers de la route traversent l'agglomération à vitesse excessive et respectent de moins en moins la réglementation en vigueur. Pour certains, les solutions résident dans le rétrécissement des voies de circulation, l'installation de chicanes, la mise en place de ralentisseurs ou d'autres dispositifs obligeant les conducteurs à réduire la vitesse. Ces aménagements ont certes des effets dissuasifs forcés pour faire ralentir, mais ils ne sont pas la panacée pour satisfaire intégralement aux exigences en matière de sécurité routière. Dans un premier temps, prenons conscience du phénomène et ayons le réflexe simple de vouloir faire régresser les accidents de la route en retrouvant le sens de la responsabilité, du respect des autres et du bon sens. Elle mérite réflexion et une grande dose de bonne volonté de la part de nous tous en sachant qu'il est difficile de renverser les tendances et de changer les comportements. La sécurité routière est notre affaire à tous.

L'amélioration du cadre de vie constitue une préoccupation majeure qu'il faut prendre en compte. Nous voulons faire en sorte que tous les habitants de Ham-sous-Varsberg, quel que soit le quartier habité, soient heureux et se sentent bien chez nous. Il faut tenir compte des nouvelles aspirations et des réels besoins exprimés, mais il n'est pas possible d'avoir tout en bloc, au risque de faire exploser les compteurs. Nous devons investir de manière réaliste en fonction de nos moyens.

Voici les réalisations prévues pour 1998 :

- Début des travaux d'aménagement du centre village.
- Aménagement définitif de la cour arrière de l'école du centre.
- Amélioration de l'éclairage public.
- Restructuration partielle de l'espace intérieur de la mairie.
- Réfection de la voirie du square de Lussac-les-Châteaux.

Dans le domaine des orientations nous agissons pour :

- Revitaliser le quartier de la rue de Lorraine.
- Aborder rapidement la phase aménagement pour l'amélioration des réseaux d'assainissement.
- Apporter notre contribution au sein de la Communauté des Communes du Warndt pour favoriser la création d'emplois et le renforcement de la solidarité locale.
- Accélérer la réalisation du carrefour du cimetière.

Je remercie le Conseil Municipal et les Commissions pour leur soutien, leur travail volontaire et dévoué dirigé vers l'optimisation des services rendus à la population. Mes remerciements vont aussi à toutes les bonnes volontés qui participent à l'animation et au développement de notre collectivité. Merci et bravo pour vos efforts de fleurissement de la localité.

Je souhaite une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune qui, je n'en doute pas, trouveront vite leur place dans la vie locale. Restons solidaires et œuvrons en commun afin d'atteindre les objectifs retenus pour développer la qualité du cadre de vie et l'expansion harmonieuse de Ham-sous-Varsberg.

Luttons de toutes nos forces contre l'individualisme pour que revive la solidarité.

**Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année. Ces vœux sincères vont en premier lieu à ceux d'entre vous qui sont touchés par le chômage, la précarité, l'isolement, la maladie ou les malheurs familiaux.**

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

Votre Maire,  
Guido BOUTTER.

# Compte Administratif 1996

## Dépenses de fonctionnement

Denrées et fournitures .....	326 754.64
Frais de personnel .....	2 079 680.99
Impôts et taxes .....	731.00
Travaux et services extérieurs .....	1 296 342.44
Participations et contingents .....	492 281.25
Allocations et subventions .....	82 607.65
Frais de gestion générale .....	442 519.58
Frais financiers .....	445 049.50
Prélèvements .....	963 417.57
<b>Total</b> .....	<b>6 129 384.62</b>

## Recettes de fonctionnement

Produits de l'exploitation .....	713 304.51
Produits domaniaux .....	119 124.17
Produits financiers .....	129 402.03
Recouvrements et subventions .....	126 406.64
Dotation globale de fonctionnement .....	2 072 120.00
Impôts indirects .....	79 092.97
Impôts directs autres que contributions .....	378 517.02
Contributions directes .....	2 337 154.71
Produits exceptionnels .....	4 911.40
Produits antérieurs .....	664 339.78
<b>Total</b> .....	<b>6 624 373.23</b>

## Dépenses d'investissement

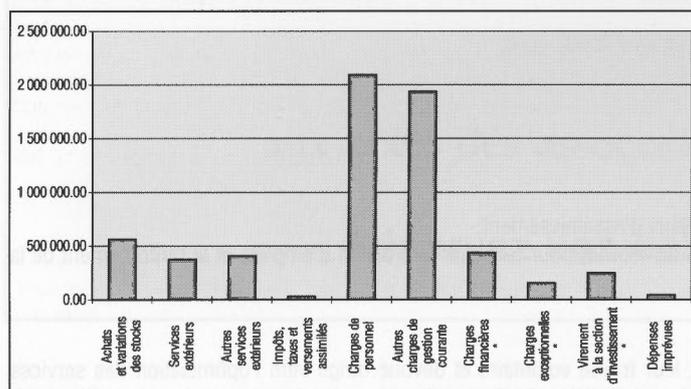
Déficit d'investissement reporté .....	342 136.41
Frais extraordinaires .....	52 784.00
Remboursements d'emprunts .....	519 307.28
Acquisition biens meubles/imb. ....	314 745.83
Travaux de bâtiments et génie civil .....	815 356.37
Prêts et avances LMT .....	590 864.73
<b>Total</b> .....	<b>2 635 194.62</b>

## Recettes d'investissement

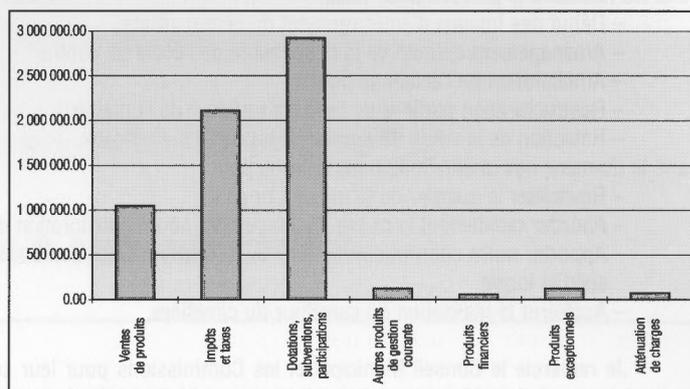
Subventions d'équipement .....	146 900.00
Prélèvements sur recettes de fonct. ....	963 417.57
Participation aux travaux d'équipement .....	284 936.01
Produits des emprunts .....	500 000.00
Recouvrements de créances à LMT .....	750 655.04
<b>Total</b> .....	<b>2 645 908.62</b>

# Budget primitif 1997

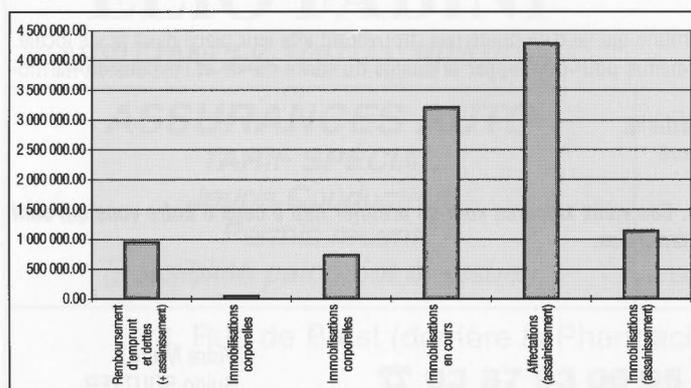
## Dépenses de fonctionnement



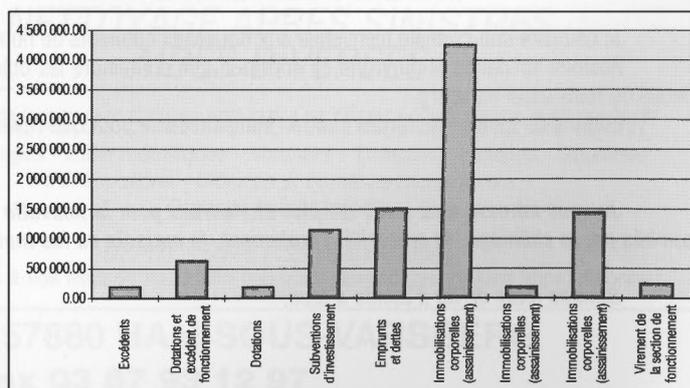
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



# Les décisions du Conseil Municipal en 1997

## Réunion du 25 novembre 1996

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a longuement débattu du projet de communauté de communes. Lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, puis à Creutzwald, au cours de la réunion commune des Conseils de Creutzwald, Ham sous Varsberg et Varsberg, les élus ont eu l'occasion de comparer les points de vue de chacun. La présente réunion a permis de préciser une dernière fois les chiffres avancés par le groupe de travail ainsi que les compétences qui seront celles de la Communauté de Communes du Warndt.

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la Commune de Ham sous Varsberg à la Communauté de Communes du Warndt et adopte les statuts de cette Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal désigne : M. Boutter Guido, Maire, M. Sikorski Raymond, Adjoint, M. Donadel Christian, Adjoint, comme délégués titulaires de la commune de Ham sous Varsberg au Conseil de la Communauté de Communes du Warndt et M. Gams Armand, Adjoint, M. Rondini Joseph, Adjoint, M. Nimeskern Michel, Adjoint, comme délégués suppléants.

\* Commission d'adjudication et d'appel d'offres : dans le cadre du Code des Marchés Publics, le Conseil Municipal décide la création d'une commission d'adjudication et d'appel d'offres composée de : M. Boutter Guido, Maire, Président de la Commission, M. Donadel Christian, Adjoint, M. Rondini Joseph, Adjoint, M. Nimeskern Michel, Adjoint, membres titulaires et M. Sikorski Raymond, Adjoint, M. Fétick Antoine, Conseiller Municipal, Mme Reslinger Hélène, Conseillère Municipale, membres suppléants.

\* Acquisition de terrains : le Conseil Municipal décide l'acquisition des parcelles cadastrées section A, n° 147p et 147q, chacune pour 13,30 ares, soit une contenance totale de 26,60 ares, appartenant à Madame Robinet Catherine, décédée (héritiers : Madame Lambrech née Fasel Jeanne et Monsieur Fasel Edmond), au prix forfaitaire de 8 000 F. Ces acquisitions sont destinées à une future urbanisation du secteur. Le Maire est autorisé à signer les actes à intervenir auprès de Me Stricher, notaire à St Avold.

\* Emplois communaux : suite à une demande d'admission au bénéfice de la cessation progressive d'activité au service administratif, le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer une nouvelle liste des emplois communaux permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1) Les effectifs du personnel communal sont fixés comme suit :

**Service administratif :** 1 secrétaire général à temps partiel, 2 agents administratifs à temps complet et 1 agent administratif à temps partiel.

**Service entretien :** 2 agents d'entretien des écoles à temps partiel, 4 agents de service à temps partiel.

**Services techniques :** 2 agents techniques qualifiés à temps complet, 1 conducteur spécialisé 1er niveau à temps complet et 6 agents d'entretien à temps complet.

2) L'échelonnement indiciaire et la durée de carrière de chacun de ces emplois sont fixés conformément à la réglementation en vigueur.

3) La présente délibération prendra effet à compter du 1er janvier 1997.

4) Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ci-dessus et aux charges sociales et impôts s'y rapportant seront inscrits au Budget Communal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'agent administratif titulaire, à temps complet, soit une durée hebdomadaire de 39 h. La rémunération sera effectuée selon la grille indiciaire échelle 2. Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au recrutement.

\* Travaux de voirie 1997 : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage au SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville, pour les travaux de réfection de chaussées et de trottoirs de la rue Hector Berlioz, 2ème tranche, squares de Lussac-les-Châteaux et du Canada. Le montant total sera inscrit au Budget Primitif de l'exercice 1997, article 2549, soit 464 599,21 F.

\* Subventions aux associations locales : la répartition des subventions de fonctionnement est adoptée comme suit : football-club : 9 800 F, pompiers : 2 350 F, société des mineurs : 1 700 F, anciens combattants : 400 F, chorale Ste-Cécile : 1 700 F, association sportive école mixte 1 : 2 060 F, association sportive école mixte 2 : 2 060 F, association sportive école des genêts : 4 120 F, judo-club : 6 500 F, ASGH : 5 400 F, association cynophile : 2 060 F, chœur d'hommes : 1 700 F, club tricot : 1 700 F, amis de Lussac : 2 450 F, twirling-club : 3 100 F, joyeuses rencontres : 1 700 F, ASGH animation estivale : 3 000 F, APEHV : 2 100 F, gueules noires : 1 700 F et club Idéale DS Lorraine : 1 500 F.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à la chorale Ste-Cécile : 450 F, au chœur d'hommes : 450 F, à l'amicale des sapeurs-pompiers : 11 050 F, à la convention de St Vincent de Paul : 1 000 F, à la Croix Rouge Française : 500,00 F et au comité des maladies respiratoires : 500,00 F.

\* Vacations aux Sapeurs Pompiers : les vacations pour l'année 1996 sont votées pour un montant total de 35 345,57 F.

\* Syndicat Intercommunal d'Assainissement Sud-Bisten : le Maire rappelle à l'assemblée, sa délibération du 29 janvier 1996 décidant la création du SIASB et l'adhésion de la commune au Syndicat. Le Conseil Municipal décide de céder l'actif et le passif de l'assainissement communal au SIASB. Il décide également, pour permettre au nouveau syndicat de fonctionner dans de bonnes conditions, de céder dès le 1er janvier 1997 la redevance d'assainissement et de verser le montant par habitant de la part pluviale fixée par décision du comité syndical. Le Conseil Municipal, considérant qu'il y a lieu de donner rapidement les moyens au SIASB de pouvoir fonctionner et de mettre en place les programmes de travaux nécessaires à la mise en conformité des installations de traitement des eaux usées et pluviales et après en avoir discuté et délibéré, décide

- 1) de dissoudre le service d'assainissement de la Commune à compter du 1er janvier 1997 et le retour de l'actif et du passif dans le budget principal,
- 2) de transférer le passif au SIASB en demandant le changement de titulaire des contrats d'emprunts au bénéfice du SIASB,
- 3) de transférer la propriété de la totalité des réseaux d'eaux usées et pluviales, du matériel et des installations d'épuration au SIASB avec effet du 1er janvier 1997,
- 4) de transférer toutes les conventions prises par les Communes adhérentes avec des tiers au bénéfice du SIASB.

Garage

**Roland BASTIAN**

Agent  
IVECO  
LIGIER



20, rue de Porcellette  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 14 46

Vente véhicules toutes marques  
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie  
Magasin pièces de rechange  
Location véhicules utilitaires



70P

**COULEUR**

Carrosserie - Peinture

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

20, rue de Porcellette Tél : 03 87 93 14 46



*folie* **FLEURS**  
 Votre Fleuriste



Toutes compositions Florales

Naissances - Mariages - Deuils

131, rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
 Téléphone 03 87 90 17 79

# PRESSING JUMBO

Travail de qualité finition main  
 Tous les vêtements à 20 F, sauf soie, cuir, daim,  
 fourrures, anoraks, cérémonies

131, rue de Ham  
 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
 Tél. 03 87 93 26 63

AMBULANCES AGRÉÉES

## THIERRY

20, rue Abbé-Cavelius  
 57880 HAM -sous-VARSBERG  
 Tél. 03 87 93 01 60

3, rue de la Gare  
 57150 CREUTZWALD  
 Tél. 03 87 82 30 33



M. et Mme GRZEGORCZYK  
 Taxi : 03 87 82 37 52

**PERMANENCE ASSURÉE  
 24 HEURES SUR 24**

Toutes distances même  
 à l'étranger

- 5) de verser à compter du 1er janvier 1997 la participation pluviale annuelle décidée par le Comité Syndical. Cette participation pour 1997 sera de 50,00 F par habitant et par an,
  - 6) que la nouvelle redevance d'assainissement fixée par le SIASB pour 1997 à 3,50 F le m<sup>3</sup> sera reversée directement à celui-ci à compter du 1er janvier 1997, date du transfert effectif du service d'assainissement de la commune au SIASB.
- \* Incorporation de voirie et réseaux : le Conseil Municipal décide d'incorporer la voirie et les réseaux des squares de Lussac-les-Châteaux et du Canada dans le domaine communal.

### Réunion du 27 décembre 1996

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, après avis émis par la Commission consultative de la chasse communale, donne un avis favorable à l'agrément des différents dossiers de candidatures parvenus, conformément aux dispositions de l'article 7, à savoir :

- 1- KEIP Marcel, 34, rue Emile Pierrard - 57500 St Avold
- 2- SCHWEICHER René, 6bis, square de Lussac-les-Châteaux - 57880 Ham-sous-Varsberg
- 3- MARCINIAK Jean-Louis, 79, rue de Creutzwald - 57490 Carling

Le droit de priorité de location est reconnu au profit de Monsieur KEIP Marcel, précédent locataire du lot en place, depuis 1970, qui en a fait la demande expresse lors de son dépôt de dossier et dont la candidature a été agréée.

- \* Assainissement : le Conseil Municipal, décide d'inscrire au Budget Assainissement une reprise de provisions pour un montant de 256 000 F.
- \* Motion pour la nomination d'une infirmière au collège Bergpfad,
  - Vu la circulaire du 9 mai 1994 stipulant qu'une infirmière est affectée dans chaque établissement scolaire de plus de 500 élèves,
  - Vu que cette décision doit être mise en application à partir de la rentrée 1995 et étalée sur 3 ans,
  - Vu que le Collège Bergpfad est fréquenté par 527 élèves,
  - Vu qu'à la rentrée 1997, cette décision doit être appliquée,
  - Vu les nombreuses démarches effectuées par les Fédérations des Parents d'Elèves,
  - Vu que la création d'un poste d'infirmière devient une nécessité vitale au sein du Collège Bergpfad,

Le Conseil Municipal s'inquiète de cette situation et demande avec insistance à Monsieur le Recteur d'Académie d'appliquer cette circulaire et ceci dans l'intérêt des 527 élèves du Collège Bergpfad de Ham-sous-Varsberg.

### Réunion du 6 janvier 1997

- \* Bail d'emprise de la station TDF : la Commune de Ham-sous-Varsberg accorde un bail à l'entreprise Télédiffusion de France pour la parcelle cadastrée section B au lieu-dit "Mühlen Graet", parcelles 1463 et 1464 (ancien cadastre) d'une contenance de 300 m<sup>2</sup>. Le terrain est destiné à accueillir la station de tête desservant les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen. Le bail est consenti et accepté pour une durée de 20 ans moyennant un loyer annuel unique de 3 000 F. Le Maire est autorisé à signer la convention avec Télédiffusion de France.
- \* Transfert provisoire de 2 classes primaires : en raison des travaux d'aménagement de l'école Mixte 2, les deux classes de cette école seront transférées pendant la durée des travaux dans deux salles de classe de l'ancien C E G. rue de Creutzwald à Ham-sous-Varsberg. Ce transfert sera effectif à compter du 6 mars 1997.
- \* Assainissement : afin de permettre le transfert de l'assainissement au syndicat intercommunal, le Conseil Municipal a étudié et approuvé le compte administratif de 1996 qui s'établit comme suit : excédent d'exploitation : 552 815 F, déficit d'investissement : 380 785 F. Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat ordinaire de la section exploitation de 1996, d'un montant de 552 815,39 F au financement complémentaire de la section d'investissement.
- \* Sapeurs-Pompiers : le Conseil Municipal décide l'acquisition de 5 vestes d'intervention en cuir pour le corps des sapeurs-pompiers, au prix de 1 500 F HT l'unité. Le Maire est chargé de solliciter les subventions à intervenir.
- \* Garantie d'emprunt FMC : après présentation du projet d'allongement de la durée des Prêts Locatifs Aidés (P.L.A.) consentis au Foyer du Mineur et du Combattant par la Caisse des Dépôts et Consignations, le Maire est autorisé à signer les avenants concernant la garantie d'emprunt initialement



Un nouveau mirador



Le Conseil Municipal tire les rois

accordée par la Commune pour la construction des logements des Squares de Lussac-les-Châteaux et du Canada.

#### Réunion du 27 janvier 1997

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a débattu du problème de la mise au point d'un plan d'occupation des sols (POS).

Le Maire a présenté l'opportunité et l'intérêt pour la Commune de se doter d'un tel outil de gestion. Les demandes d'autorisation de lotir et de construire sont de plus en plus nombreuses et l'application du règlement national d'urbanisme ne permet plus de faire face à cette pression. Il devient nécessaire, avant que l'avenir ne soit compromis, de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune.

Chaque Conseiller s'est exprimé sur le sujet, le projet a été adopté et le Maire se chargera de mettre en route la procédure.

\* Chasse communale : Le lot unique de la chasse communale, mis en adjudication le 16 janvier 1997, a été attribué à Monsieur Jean-Louis Marciniak, 79 rue de Creutzwald à CARLING, au prix annuel de 36 000 F pour la période du 2 février 1997 au 1er février 2006.

Le Conseil Municipal alloue une indemnité de frais de criée d'un montant de 400 F au percepteur de Creutzwald.

\* Indemnités de fonction : le Conseil Municipal décide de reconduire les indemnités au Maire et aux Adjoints pour l'année 1997 selon la répartition initiale, soit : 85 % du montant mensuel de l'indemnité de Maire à M. Boutter et 89,58 % du montant mensuel de l'indemnité d'adjoint à MM. Sikorski, Donadel, Nimeskern, Rondini et Gambis.

\* Indemnité de conseil du Receveur : une indemnité correspondant à 9,5 % du traitement brut annuel à l'indice majoré 158 est allouée à M. Parent, Receveur municipal à la perception de Creutzwald.

\* Subvention : le Conseil Municipal a décidé de soutenir l'action de la Prévention Routière de Moselle et alloue une subvention de 400 F à cet organisme pour l'année 97.

\* Syndicat fluvial de la Bisten : M. Joseph Rondini est désigné comme délégué de la commune à ce syndicat.

\* Loyers communaux : le Conseil Municipal décide d'augmenter les loyers de 0,76 % à compter du 1er janvier 1997.

#### Réunion du 24 mars 1997

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a étudié les points suivants :

##### Ecole mixte 2 ; horaires provisoires des cours

A compter du 28 avril 1997 les deux classes de l'école mixte 2 seront transférées provisoirement dans les locaux de l'ancien C.E.G., rue de Creutzwald à Ham-sous-Varsberg.

Pendant la durée de ce transfert nécessaire pour le réaménagement du bâtiment de l'école mixte 2, les horaires de fonctionnement des cours seront les suivants : 8 H 15 à 12 H 15 et 14 H 00 à 16 H 00.

##### Transport des élèves école mixte 2

A compter du 28 avril 1997, un transport scolaire sera mis en place afin d'acheminer les élèves de l'école mixte 2 vers les locaux de l'ancien C.E.G., rue de Creutzwald, pour la durée des travaux de réaménagement.

Le Conseil Municipal décide de confier ce transport aux Courriers Mosellans, 75, rue Abbé Grégoire à Metz, aux conditions suivantes : 500,00 F TTC par jour et 250,00 F TTC les samedis de cours.

##### Motion contre la fermeture d'une classe

Le Conseil Municipal de la commune de Ham-sous-Varsberg, après projet de retrait du 2ème poste élémentaire de l'école mixte 1,

- vu l'arrivée de nouveaux élèves dans notre Commune depuis le mois de mars 1997,

- vu le nombre d'élèves suffisant pour le maintien du 2e poste élémentaire à l'école mixte 1, le Conseil Municipal s'oppose fermement au retrait de ce 2ème poste et demande à l'Inspection Académique de la Moselle le maintien de celui-ci dès la rentrée de septembre 1997 pour assurer une prise en charge immédiate des élèves de ce secteur de notre Commune.

##### Contrat d'entretien

Le Conseil Municipal accepte le contrat d'entretien proposé par Minolta France pour le photocopieur Minolta 4230 mis à disposition des écoles mixtes 1 et 2 et de l'école maternelle du centre.

##### Incorporation de réseaux

Au vu des conclusions du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal est favorable à l'incorporation des réseaux des Squares de Lussac-les-Châteaux et Canada, dans son domaine communal.

Le Foyer du Mineur et du Combattant, propriétaire précédent des réseaux, versera une participation de 150 000 F pour la réalisation des travaux de voirie à effectuer.

##### Loyers communaux

Deux appartements du groupe scolaire des Genêts ont été équipés d'un chauffage central au gaz. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'actualiser les loyers de ces deux logements à compter du 1er avril 1997 comme suit : 900 F par mois hors charges pour le logement n°1 et 750 F par mois hors charges pour le logement n°8.

Le Maire est autorisé à signer les baux à intervenir.

#### SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - ENTRETIEN



ENTREPRISE  
**HENRI PARENT**  
33, RUE DES AMANDIERS  
57150 CREUTZWALD  
Tél. 03 87 93 62 68



#### BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLES

# MORLOT

Yves et M.-Brigitte

70A, rue de Guerting  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 68 97

Viande de 1er Choix  
Charcuterie Fine  
Spécialité : Jambon Fumé

menuiserie  
ébénisterie  
agencements

# VANI frères

24, route de Boulay - 57880 HAM SOUS VARSBERG  
Tél. 03 87 93 06 06 - Fax 03 87 93 30 35



## Caves St Vincent

Vins en vrac  
Vins en bouteilles

Prêts de tables, bancs et tirage de bière

1, rue du Ruisseau - 57880 **HAM s/s VARSBERG**  
Tél. 03 87 93 67 57 - Fax : 03 87 82 36 47

# SNACK CRISTINA



## SNACK - KEBAB

Rue de Ham • Ham-sous-Varsberg

Tél. 03 87 93 29 32

TED LAPIDUS - CHARLES LABELLE

*Chaussures - Textiles*

*Layettes - Lingerie*

# NICOLA Sàrl

23, rue Principale - HAM-s-V.

Tél. 03 87 93 02 05

Une sélection et un choix d'articles de qualité

70 années à votre service sur 2 étages

Cartes de réductions pour 5 achats dans l'année

TRIUMPH - SLOGGI - LE BOURGET

SLEDGERS Hommes - ROMIKA

EQUATION - EMINENCE

**TABAC - PRESSE  
DROGUERIE - PAPETERIE**

# YVONNE

**Nouveau Service :  
Vos photos d'identité en  
90 SECONDES**

17, rue Principale  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 82 53 38

**MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION-TERRASSEMENT**

# Georges BERTRAND

38, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 06 15  
Fax 03 87 82 10 25

### Vente de terrains

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de céder des terrains au Département pour la réalisation du projet d'aménagement du carrefour du cimetière. La surface totale à céder s'élève à 12 ares 61 et la proposition globale d'indemnisation s'établit à 76 530,63 F.

Le Maire est autorisé à intervenir dans l'acte de vente administratif correspondant.

### Modification des statuts du SIVOM VRD

Le Maire présente au Conseil Municipal la délibération adoptée par le Comité Syndical du SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville le 19 décembre 1996 et tendant à modifier les statuts de ce groupement comme suit : exercice d'une nouvelle compétence optionnelle : transport et traitement des déchets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver la délibération du Comité Syndical du SIVOM VRD de Boulay-Bouzonville en date du 19.12.1996 en ce qu'elle modifie et complète les statuts de ce syndicat.

### Assainissement

Le Conseil Municipal autorise le Maire à transférer au Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Sud de la Bisten les éléments de l'Actif et du Passif concernant les installations de Ham-sous-Varsberg, à savoir : le passif pour 338 876,93 F et l'actif pour 3 206 256,76 F.

### Redevance des ordures ménagères

Les tarifs de cette redevance, à compter de 1997, sont fixés comme suit : catégorie 1 (1 personne) 476,00 F par an (238,00 F semestriel), catégorie 2 (2 et 3 personnes) 716,00 F par an (358,00 F semestriel) catégorie 3 (4 personnes et plus) 862,00 F par an (431,00 F semestriel).

Le recouvrement se fera par semestre, en avril et octobre de l'année en cours.

### Compte administratif 96

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 494 988,61 F et la section d'investissement un excédent de 10 714 F. Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement dans le budget 1997.

### Taux des quatre taxes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les taux de la taxe d'habitation à 5,84 %, la taxe sur le foncier bâti à 4,36 %, la taxe sur le foncier non bâti à 29,53 % et la taxe professionnelle à 7,60 %. Le produit attendu s'élève à 1 636 136 F, soit une augmentation globale de 1,5 %.

### Budget primitif 97

Ce budget est caractérisé par la mise en place de la nouvelle comptabilité M14. Il s'équilibre en fonctionnement à 6 280 326 F et en investissement à 9 882 949, 53 F (y compris les transferts au syndicat d'assainissement pour un montant de 5 796 711, 03 F).

Les travaux les plus importants concerneront l'école mixte 2 (1 937 105 F inscrits en dépenses au budget). Une participation de 70 000 F sera versée pour la mise en place d'une piste cyclable le long de la RD 72, entre Ham et Porcellette. Les travaux de voirie concerneront essentiellement les squares de Lussac et du Canada.

### Réunion du 12 mai 1997

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Bouter, a examiné et débattu des points suivants :

\* Classement des rues : le Conseil Municipal a demandé par délibération en date du 10 février 1979, l'intégration des rues non classées dans la voirie communale. Cette intégration n'ayant toujours pas été effectuée, le Conseil Municipal redemande ce classement le plus rapidement possible, la globalisation des subventions étant calculée suivant l'étendue du réseau routier.

\* Enquête publique Société Happich France : après avoir pris connaissance du dossier présenté par la société Happich France de Creutzwald, relative à une installation classée concernant le remplacement des installations de production de pièces en polyuréthane par :

- la fabrication de pièces en polypropylène à raison de 14 tonnes par jour,
- le stockage de 936 m<sup>3</sup> de matières plastiques,
- la mise en place de 4 chaudières et 4 compresseurs,
- l'installation de 12 postes de charge d'accumulateurs.

Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation particulière à la mise en conformité du projet sous condition de respecter les règles et toutes les données exposées dans le dossier technique.

\* Renforcement de l'éclairage public : le Conseil Municipal accepte le devis établi par Electricité Lauer de Merten, pour un montant de 39 339,72 F TTC, concernant l'installation de 14 nouvelles lampes d'éclairage public ainsi que le déplacement de 6 anciennes lampes.

\* Cheminée principale à l'école des genêts : le Conseil Municipal accepte le devis établi par "Toitures de France" de Ham-sous-Varsberg pour un montant de 18 030,74 F. TTC, concernant le démontage de la moitié de la cheminée principale du groupe scolaire et sa mise en crépi.

\* Clôture : le Conseil Municipal accepte le devis établi par "Serrurerie Louis" de Metz, pour un montant de 13 320,27 F TTC concernant la fourniture et la pose d'un tronçon de 47 mètres linéaires de grillage de clôture entre le terrain de football en schiste rouge et les habitations de l'Impasse du Stade.

\* Gymnase : le Conseil Municipal accepte le devis établi par "Toitures de France" de Ham-sous-Varsberg, pour un montant de 11 927,34 F TTC, concernant le nettoyage, l'assèchement du caisson d'écoulement des eaux pluviales du gymnase communal et la mise en place de 40 mètres linéaires d'étanchéité, chape d'aluminium et diverses réparations.

- \* Sapeurs-pompiers : le Conseil Municipal décide d'acquérir 7 longueurs de 20 mètres de tuyaux "Souplesec" spécial avec raccord pour le corps local des sapeurs-pompiers et accepte le devis établi par la société Starrenberger d'Augny, pour un montant de 16 419,69 F TTC.
- \* CAUE : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle et de verser la cotisation annuelle de 1 600 F pour 1997.
- \* Forêt communale : le Conseil Municipal approuve le programme de travaux présenté par l'O.N.F. pour l'année 1997 en forêt communale et délègue le Maire pour le signer. Il vote les crédits correspondant à ce programme de travaux d'un montant de 38 027,47 F TTC.



Bois de Ham - Parcelle 8

#### Réunion du 23 juin 1997

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a examiné et débattu des points suivants :

- \* Adhésion : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la communauté de communes du Warndt au syndicat mixte de transport des déchets ménagers de Moselle-est.
- \* Taxe d'habitation : le Conseil Municipal décide le retour au régime de droit commun, soit un abattement général à la base de 15 %, pour la taxe d'habitation, applicable à compter de 1998.
- \* Emprunts : afin de financer les travaux en cours, notamment l'école mixte 2, la réalisation d'un emprunt est décidée. Un million de Francs seront empruntés à la Caisse d'Epargne au taux fixe de 5,28 % et cinq cent mille Francs seront empruntés au Crédit Mutuel au taux fixe de 5,65 %. Les deux emprunts ont une durée de 15 ans et seront remboursés semestriellement.
- \* Plan cadastral : un avis favorable est donné à la communauté de communes du Warndt pour la conclusion d'une convention avec la Direction Générale des Impôts au sujet de la digitalisation du plan cadastral.
- \* Parking de la poste : le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SATEM-Est, d'un montant de 42 210 F TTC concernant la réalisation du parking en enrobés devant la poste.
- \* Cession de VRD : le Conseil Municipal, sur proposition du FMC, actuel propriétaire des squares Lussac et Canada, accepte au franc symbolique le transfert de la voirie et des réseaux de ces squares dans la voirie communale. Le Maire est autorisé à signer les actes à intervenir.
- \* Logements communaux : le Conseil Municipal attribue à Mme Mayer, le logement n° 2, situé au-dessus de l'école mixte 1 et fixe le montant du loyer mensuel, hors charges, à la somme de 600 F à compter du 1er août 1997.

#### Réunion du 25 août 1997

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Boutter, a visité le chantier de l'école mixte 2. Chacun a pu se rendre compte de l'état d'avancement des travaux. Les aménagements extérieurs n'étant pas encore réalisés, les cours dans cette nouvelle école débiteront le lundi 22 septembre. Ce délai permettra de peaufiner les derniers détails et les élèves rentreront dans les meilleures conditions possibles. En attendant, la rentrée se fera dans les anciens locaux.

De retour en mairie, le Conseil Municipal a étudié les points suivants :

- \* Estimateur des dégâts causés par le gibier : suite à l'adjudication de la chasse communale, M. FETIQUE Gérard, domicilié à Varsberg, est désigné à cette fonction.
- \* Transport scolaire : le Conseil Municipal décide une participation financière des familles au transport scolaire interne pour l'année scolaire 97/98 comme suit :  
1er trimestre scolaire : 200 F par enfant  
2ème trimestre scolaire : 200 F par enfant  
3ème trimestre scolaire : 180 F par enfant.  
Pour les élèves du collège, domiciliés à Creutzwald, la participation financière est fixée à 250 F par enfant pour chacun des trois trimestres scolaires.
- \* Acquisition d'immeuble : le Conseil Municipal décide l'acquisition de l'immeuble au 46, rue principale, au prix de 200 000 F. Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente à intervenir auprès de Me HALTER, Notaire à St Avold.



Immeubles 46 et 48, rue Principale

Boulangerie - Epicerie

# WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 06 59

# AUTO-ECOLE ROMAIN

15, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 19 06



ARÉAS

CMA

83, ROUTE DE CREUTZWALD  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

TÉL. : 03 87 82 68 10 - FAX : 03 87 82 00 15

Toutes assurances

## JEAN-MICHEL NIESS

Agent Général

# TAXI KIN Serge

Transport toutes distances  
et Malades en position assise

Colis transport URGENT

23, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 93 00 41

**Boucheries réunies**  
**HENN & KIEFFER**

de père en fils  
Charcuterie maison - Viande de 1<sup>er</sup> choix  
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 02 02

Signé :  
Votre marchand de bifteck "tendre"

**RENAULT et toutes marques**

**Garage**  
**WELSCH Frères S.à.r.l.**

Tôlerie - Mécanique - Peinture

Voitures sans permis AIXAM

57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 02 13

*Le Bouquiniste*

**ACHAT • VENTE • ÉCHANGE**  
**LIVRES • CARTES POSTALES ANCIENNES**

Heures d'ouverture :  
du lundi au samedi : de 14 h à 19 h

19, rue de la Gare  
57880 Ham-sous-Varsberg  
Tél. 03 87 82 46 12



**GARAGE**  
**BOUR Chr.**

**Spécialiste PEUGEOT**

MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE  
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 03 87 82 03 75  
57880 HAM-sous-VARSBERG

- \* Aménagement du centre : le Conseil Municipal décide l'aménagement du centre : rue principale, rue de l'école, rue de la chapelle. La maîtrise d'œuvre est confiée à M. FESTOR, Architecte à Creutzwald. Le devis estimatif s'élève à 2 987 750 F. Le Maire est chargé de solliciter les subventions à intervenir. Concernant l'effacement des réseaux, les subventions seront sollicitées par l'intermédiaire du SIVOM VRD.
- \* Réseau câblé : le Conseil Municipal donne son accord à la modification du plan de service proposé par France Télécom Câble et autorise le Maire à signer la convention entre la commune et France Télécom Câble. Cet accord est toutefois assorti de l'exigence de laisser le choix entre deux services grâce à un filtrage individualisé.

**Réunion du 22 septembre 1997**

Le Conseil Municipal, sous la présidence du maire, M. Bouter, a débattu de la réalisation du carrefour du cimetière. M. Boucher, Conseiller Général avait tenu à participer aux débats. Le dossier, dont le financement est arrêté depuis de nombreuses années a vu son avancement ralenti par les négociations et aménagements demandés par les riverains ainsi que par les acquisitions de terrains. M. Boucher a précisé que le principal obstacle à l'heure actuelle consistait dans la modification des réseaux qui empruntent ce carrefour et notamment celui de l'assainissement. Lorsque ce point sera réglé, les travaux pourront être entrepris. Le Conseil Municipal a demandé que ce carrefour se réalise dans les meilleurs délais car les accrochages sont nombreux et la sécurité des piétons, notamment celle des collégiens, n'est pas assurée.



Le carrefour du cimetière

Les autres points à l'ordre du jour :

- \* participation aux sorties : une participation de 60 F par élève, soit la somme de 2 640 F, est accordée à l'école des genêts à l'occasion du voyage au centre thermal et touristique d'Amnéville.
- \* Ecole du centre : afin d'aménager les extérieurs de la nouvelle école du centre, le Conseil Municipal décide de retenir les devis suivants :
  - Fourniture d'un portail (entreprise SIMET) pour 5 830 F HT
  - Aménagement de la cour (entreprise SATEM) pour 85 915,44 F HT
  - Revêtement des escaliers (entreprise CHIARIZIA) pour 24 414 F HT
  - Réalisation de l'escalier et de la rampe handicapés à l'arrière (entreprise INDIVIDUEL MAISON) pour 8 627,32 F HT
- \* Participation FMC : le Conseil Municipal accepte la participation du FMC d'un montant de 175 000 F aux frais de réfection des voies et réseaux, suite au transfert des squares de Lussac et du Canada dans le domaine communal.
- \* Elimination des déchets : une participation financière de 384,19 F est accordée au District de Forbach pour l'étude du schéma d'élimination des ordures ménagères.
- \* Non-valeur et dégrèvements : le Conseil Municipal décide l'admission en non-valeur pour un montant de 1 070 F et des dégrèvements sur les ordures ménagères concernant les exercices allant de 1993 à 1996.
- \* Vente de terrains : le Conseil Municipal décide la cession d'une parcelle de terrains de 42,42 ares à la SCI "la Laiterie", destinée à l'édification de pavillons. Cette parcelle sera vendue pour un montant de 212 100 F. Le Maire est autorisé à signer l'acte à intervenir.
- \* Acquisition d'immeuble : le Conseil Municipal décide l'acquisition de l'immeuble situé 48, rue principale pour un montant de 190 000 F. Le Maire est autorisé à signer l'acte à intervenir.
- \* GIPDAL : la reconduction de la convention avec cet organisme d'Aide au Logement est accordée ; la participation financière de la commune s'élève à 4 193 F.
- \* Classement de rues : suite à l'enquête publique du 14 août 1997, les voies du lotissement Hoff, du lotissement des genêts, de l'impasse du stade et de la rue de Lorraine sont classées dans la voirie communale, ce qui représente une longueur de 4 173 m.



Embellissement de la mairie

# Les réalisations en 1997



## Parking de la poste :

une réfection totale du parking a été réalisée. La première réfection n'était pas satisfaisante; par temps de pluie, des flaques d'eau subsistaient. L'entreprise SATEM, après avoir constaté les faits a pris entièrement à sa charge le reprofilage et la pose du nouvel enrobé.



## Eclairage de Noël :

l'équipement en illuminations de Noël se fait petit à petit. Chaque année voit de nouvelles décorations apparaître au coin d'une rue ou d'un carrefour.



## Peinture de la chapelle :

il aurait été triste de voir une chapelle en piteux état face à une école entièrement rénovée. Une équipe de volontaires, épaulée par les services techniques, a pris les choses en mains pour réaliser la réfection de la façade. Une prochaine phase sera consacrée à la rénovation de la toiture.



## Information municipale :

deux panneaux d'information ont été installés: le premier sur le mur du préau de la cour de la mairie et le second sur le parking de la cité, à côté du bureau de tabac. Chacun pourra rapidement prendre connaissance des nouvelles et avis qui composent l'information municipale.

## MENUISERIE SIKORSKI

Fabrication Menuiserie intérieure  
ESCALIERS  
AGENCEMENT DE PLACARDS

22b, rue de la Gare  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 82 48 27

Boucherie - Charcuterie  
Viande de 1<sup>er</sup> choix - Charcuterie fine

## BECKER Jean-Claude

4, rue Principale  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 15 62



### Nettoyage de la Bisten :

en attendant la réalisation de l'assainissement du bassin sud de la Bisten, un nettoyage devant permettre un meilleur écoulement a été réalisé au niveau du pont du cimetière. Il est bon de noter que les sources de la Bisten sont taries et qu'actuellement le lit de l'ancienne rivière accueille les eaux de ruissellement ainsi que les eaux usées venant de nos voisins de Varsberg. Tout le monde est conscient du problème posé par les eaux usées et les travaux d'assainissement devraient débuter en 1998.



Photo RL

### Maisons de l'OPAC :

les cinq pavillons de l'OPAC ont été inaugurés le 21.06.97. Rappelons que la commune a largement participé à cette réalisation. Elle a tout d'abord financé l'étude du projet, mis à disposition le terrain nécessaire, puis a pris en charge l'installation de tous les réseaux (eau, assainissement, électricité, téléphone, câble, gaz) pour un montant de 170 000 F. Elle a enfin, participé financièrement au travers d'une subvention de 220 000 F à l'OPAC.



Photo RL

### Voirie du square de Lussac :

avant la rétrocession des voiries à la commune par le FMC il convenait de mettre en état les aires de circulation et de stationnement dans ce quartier. Les travaux se sont élevés à 360 000 F avec une participation du FMC de 120 000 F. Les mêmes travaux devaient affecter le square de Lussac mais devant l'ampleur de la tâche, les crédits votés n'étaient pas suffisants et il a été décidé de repousser les réfections prévues à 1998.



### RD 72 :

la route départementale reliant Ham à Porcelette a été entièrement reprofilée et mise hors gel. Les travaux ont été financés par le Département. La nouvelle route a été doublée d'une piste cyclable dont le prix de revient est à la charge des communes de Porcelette et de Ham. Hélas, des problèmes sur un chantier de nos voisins, nous ont privés de cette belle voie durant de nombreux mois.

**Snack Pizza : Chez Lili**

à Ham sous Varsberg

 **03 87 82 09 33**

**Euro Snack Pizza**

à Longeville-lès Saint-Avoid

 **03 87 29 06 05**



*Salon  
Martène  
Coiffure Dames*

15, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 10 36



#### Forêt communale :

d'importants travaux de nettoyage et d'entretien ont été réalisés dans les parcelles 6 et 7.

Des moyens modernes ont été mis en œuvre à cette occasion.



#### Remise en état de la source :

les services techniques ont, une fois de plus, dû réaménager la source située dans la forêt. Cette pauvre résurgence ne fait de mal à personne, alors quand cessera-t-on de l'ennuyer et de la dégrader ! O tempore, o mores !



#### Ecole des Genêts :

le vieillissement des pierres de la cheminée de l'école des Genêts a nécessité la destruction de la partie haute afin d'assurer la sécurité des enfants. Une nacelle élévatrice a été utilisée pour ces travaux.



#### Passages piétons :

comme chaque année, les services techniques ont procédé à la peinture des passages piétons et autres signalisations horizontales. Treize nouveaux passages ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité des personnes. Pour mener à bien cette campagne, près de 250 kilos de peinture blanche et jaune ont été nécessaires.



#### Peinture de la salle des fêtes :

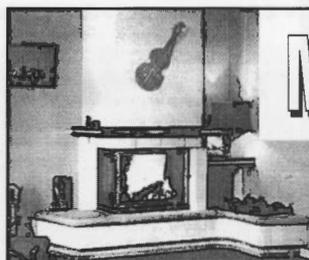
à l'occasion de la venue des amis lussacois, les peintures intérieures et extérieures ont été refaites. Il a été fait appel aux bonnes volontés du Conseil Municipal et notamment aux "amis de Lussac" pour renforcer l'équipe des services techniques. Les bras n'ont pas manqué et tout a été prêt pour le 15 août.

# TOITURES de FRANCE

Couverture - Zinguerie - Maçonnerie - Isolation

6, rue de Porcellette - 57880 HAM-sous-VARSBERG

☎ 03 87 93 15 68



# MEGATHERM

le spécialiste de la cheminée sur mesure

TUBAGE • RAMONAGE

36, chemin des Corbeaux  
57880 HAM s/s VARSBERG

☎ 03 87 82 16 37

Fax 03 87 93 27 00



# École du centre

Premier grand chantier de l'équipe élue en 1995, la réhabilitation de l'école du centre (anciennement école mixte 2) a nécessité une longue préparation. Plus d'un an avant le début des travaux, des réunions régulières ont été menées avec le service habitat construction de la DDE de Metz.

Le bâtiment a tout d'abord été ausculté puis un cahier des charges, mis au point en concertation avec la municipalité et les enseignants, a permis de répondre à tous les problèmes.

Le choix de l'architecte s'est porté sur M. Antoine de St Avold après consultation de la commission de suivi des travaux. La coordination et le suivi du chantier ont été assurés par le cabinet URBAME de St-Avold.



Les choix de l'architecte ayant été validés par la commission de suivi, un premier appel d'offres a été lancé.

A l'ouverture des plis, les prix étant trop élevés, l'appel a été déclaré infructueux. Après révision des travaux et des coûts, un second appel d'offres a abouti et 13 entreprises ont été retenues pour réaliser les travaux répartis en 14 lots.

Le coût des travaux s'élève à 2 257 000 F TTC avec des Subventions départementales pour un montant de 877 800 F.

Description des travaux: réaménagement de l'entrée, construction de nouveaux sanitaires, nouvelle toiture, installation d'une nouvelle menuiserie extérieure, construction de deux salles à la place des combles (bibliothèque et salle d'arts plastiques), construction d'un bureau, faux plafonds dans tout le bâtiment, aménagement d'un accès pour handicapés, construction d'une nouvelle cour avec préau, réfection de tous les sols, installation d'un nouvel escalier en partie haute, construction d'un escalier de secours.

L'école rénovée a ouvert ses portes aux écoliers le 22 septembre.

Toute la population a été conviée à une visite des lieux le samedi 25 octobre.



# Calendrier des manifestations 98

## JANVIER

- Dimanche 4 : réception classement Tennis **P**  
 Samedi 10 : moules-frites des "Amis de Lussac" **S**  
 Dimanche 18 : banquet du club d'épargne "Les Genêts" **S**  
 Samedi 31 : soirée du Tennis **S**

## FEVRIER

- Samedi 7 : soirée du Moto-Club **S**  
 Samedi 21 : soirée du FC Ham **S**  
 Jeudi 26 : information "Maisons Fleuries" **S**  
 Samedi 28 : soirée du Trèfle d'or **S**

## MARS

- Dimanche 8 : après-midi récréative du club "Joyeuses Rencontres" **S**  
 Samedi 28 : soirée du "Judo-Club" **S**

## AVRIL

- Samedi 4 : soirée des Sapeurs Pompiers **S**  
 Lundi 13 : concours de belote du Trèfle d'or **P**  
 Samedi 18 : soirée du "Twirling-Club" **S**  
 Dimanche 19 : Journée VTT de l'ASGH **P**  
 Dimanche 26 : banquet des "Amis de Lussac" **S**

## MAI

- Samedi 2 : concours de belote du Trèfle d'or **S**  
 Samedi 23 : centenaire du Crédit Mutuel  
 Dimanche 24 : fête scolaire de l'APEHV  
 Samedi 30 et dimanche 31 : Tournoi du RCC  
 Samedi 30 et dimanche 31 : artisanat et brocante du club tricot  
 Samedi 30 et dimanche 31 : expo auto-moto IDéale DS et Gueules noires

## JUIN

- Dimanche 14 : sortie pédestre du "Club des Genêts"  
 Mardi 16 : Compétitions USEP **CS**  
 Dimanche 21 : fête de la musique  
 Dimanche 21 : fête forestière organisée par "les Amis de Lussac" **S**  
 Dimanche 21 : Finale de l'Open d'été du "Tennis-Club"  
 Samedi 27 et dimanche 28 : fête de la moto dans la forêt  
 Dimanche 28 : sortie pédestre des Fauchés

## JUILLET

- Dimanche 5 : sortie pédestre organisée par la Société des Mineurs **S**  
 Mardi 14 : bal populaire au profit du CCAS  
 Samedi 18 et dimanche 19 : fête forestière organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

## AOUT

- Samedi 8 et dimanche 9 : exposition avicole organisée par le groupement de Creutzwald et environs  
 Samedi 15 et dimanche 16 : challenge Prybil organisé par le FC Ham

## SEPTEMBRE

- Samedi 5 : fête du mouton des Sapeurs Pompiers **S**  
 Dimanche 6 : Fête patronale  
 Dimanche 6 : Concours de quilles organisé par les "Amis de Lussac"

## OCTOBRE

- Jeudi 1 : réunion des associations 20h **S**  
 Dimanche 4 : 10e anniversaire du Choeur d'Hommes **S**  
 Samedi 10 : moules-frites du Trèfle d'or **S**  
 Mardi 13 : assemblée générale du Choeur d'hommes  
 Samedi 17 : soirée du Twirling-Club **S**  
 Dimanche 18 : finales open d'hiver du tennis-club  
 Vendredi 23 : assemblée générale de l'ASGH 20h **S**

## NOVEMBRE

- Mercredi 11 : loto-quine du Trèfle d'or **P**  
 Vendredi 20 : soirée Beaujolais au Tennis-club **P**  
 Jeudi 26 : remise des prix "maisons fleuries" **S**  
 Samedi 28 : assemblée générale du club des "Fauchés" **P**  
 Samedi 28 : soirée du Judo-Club **S**  
 Dimanche 29 : assemblée générale du club "Les Genêts" **P**

## DECEMBRE

- Dimanche 6 : banquet de la Ste Barbe organisé par la Société des Mineurs **S**  
 Dimanche 6 : marché de Noël organisé par l'APEHV  
 Dimanche 13 : fête des anciens au collège  
 Dimanche 13 : Toy-Run organisé par le Moto-Club  
 Samedi 19 : arbre de Noël du RCC **S**  
 Dimanche 20 : fête de Noël du Tricot-Club **SP**  
 Jeudi 31 : St Sylvestre organisée par le FC Ham **S**

P = privé • S = salle des fêtes • SP = salle paroissiale • G = gymnase • CS = complexe sportif

## Liste des associations de HAM SOUS VARSBERG

Amicale des Amis de Lussac (Armand GAMBS)	tél. 03 87 82 38 33	Club des motards (Edmond BETTINGER)	tél. 03 87 82 60 34
Amicale des Parents et Enseignants (Pierrot MORITZ)	tél. 03 87 82 12 51	Club Tricot (Liliane SCHLOSSER)	tél. 03 87 82 10 20
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI)	tél. 03 87 93 78 64	Football-club de Ham (Roger FILLER)	tél. 03 87 93 60 45
Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT)	tél. 03 87 93 64 34	Joyeuses rencontres (Josée WYPART)	tél. 03 87 93 17 15
ASGH (Raymond SIKORSKI)	tél. 03 87 93 08 81	Judo-Club (René THOMAS)	tél. 03 87 93 14 82
Association des commerçants et artisans de Ham (Elio FABINI)	tél. 03 87 93 06 05	Sapeurs pompiers (Marcel PETAIN)	tél. 03 87 82 30 92
Choeur d'Hommes (Maurice HAUTER)	tél. 03 87 93 52 92	Société des mineurs et travailleurs (Gilbert GULDNER)	tél. 03 87 93 10 91
Chorale Ste Cécile (Rémy WEISSE)	tél. 03 87 93 52 42	Tennis-Club de Ham (Raymond SIKORSKI)	tél. 03 87 93 08 81
Club cynophile (Henri KALUS)	tél. 03 87 82 69 84	Twirling-Club (Josiane WOLOSZYN)	tél. 03 87 93 44 71
Club d'épargne "Les Fauchés" (Jean-Claude BOUR)	tél. 03 87 93 58 24	USEP (Jean-Claude DYLLONG)	tél. 03 87 93 70 51
Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR)	tél. 03 87 93 64 96	Club "IDéale DS Lorraine" (Norbert KULAS)	tél. 03 87 82 51 58
Club d'épargne "Les genêts" (Roland BIETTE)	tél. 03 87 93 44 04	Club d'épargne le Trèfle d'or (Charles SORNBERGER)	tél. 03 87 82 11 94

# Animation estivale 97

Du 7 juillet au 23 août, 167 enfants ont participé à l'animation estivale, encadrés par 14 adultes et 16 jeunes.

Au programme, 14 activités culturelles et sportives ont permis de passer d'agréables moments.

Les sports d'eau se sont pratiqués cette année à la piscine et sur le plan d'eau de Creutzwald. Ces activités ont connu un franc succès puisque plus d'une centaine de garçons et filles ont pu s'ébattre dans l'eau ou s'initier à la voile et au kayak.

Parmi les sports collectifs, c'est le volley qui a obtenu le plus grand succès avec 64 inscrits suivi de près par les amateurs du ballon rond. Les autres jeux de balles ne sont pas en reste: 48 jeunes ont découvert le tennis, quelques uns essayant de comparer avec le tennis de table. Des points communs certainement mais attention aux gestes respectifs.

L'agréable cadre forestier a accueilli les mordus de la boule: beaux progrès pour certains depuis l'année dernière. Twirling et judo ont permis à de nouveaux adeptes de montrer leur adresse, leur souplesse et surtout leur maîtrise de soi.

La découverte de la nature connaît toujours autant de succès. Au programme de cette année figuraient les oiseaux de chez nous.



Sortie pédestre



Kayak

Une observation discrète et un grand respect de leur vie sociale s'imposent. Chacun a pris bonne note et n'oubliera pas de les nourrir cet hiver.

La sortie pédestre a confirmé cet engouement pour la nature. La faune, la flore, le respect de l'environnement, les limites de la commune ont été abordés; de belles leçons de géographie.

L'atelier de travaux manuels n'a pas désempilé: perles, peinture, ficelle, fleurs de papier. Une assistance à l'encadrement est toujours attendue.

Les vacances ont paru bien courtes. Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine.



Photo RL

Les oiseaux de chez nous



Photo RL

Pétanque

S.N.C.

## Tabac Presse Gérard et Claudine

PAPETERIE - LOTO

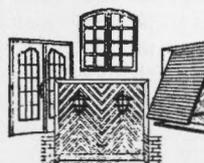
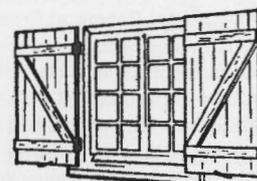
6, rue de Ham  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG  
Tél. 03 87 82 51 31

## Menuiseries BOIS - ALU - P.V.C.

POSE ET RÉPARATIONS

René BERNÈDE

34, rue de la Gare  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



Tél. : 03 87 93 79 03  
Fax : 03 87 90 17 62

# Rencontre amicale LUSSAC-HAM

Mercredi 13 août 1997 à 17h, le maire, M. Guido Boutter, les adjoints, le conseil municipal, les membres de l'association des "Amis de Lussac" ainsi que les familles d'accueil ont reçu, dans la salle des fêtes, leurs amis de la Vienne avec beaucoup de joie.

Deux courageux lussacois, Alain Guillot et Joël Perrin, avaient néanmoins pris de l'avance et ceci en vélo ! En effet, ils ont quitté Lussac le lundi 11 août à 6h 30 pour parcourir les 660 km en trois étapes, soit 270 km pour la 1ère étape, 240 km pour la 2ème et 150 km pour la dernière, et à 14h, ils ont fait leur entrée dans Ham, accompagnés d'un groupe de sept cyclistes hamois qui sont allés à leur rencontre à Longeville les St Avold. Bravo Joël et Alain !...

Après les discours de bienvenue des maires des communes respectives, MM. Compain et Boutter et des présidents Jean-Luc Madej et Armand Gambis, le verre de l'amitié et la collation permirent aux habitués d'échanger des souvenirs et aux nouveaux de faire connaissance. Le jeudi était réservé à la détente et le soir tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes autour d'un copieux repas et d'une chaude ambiance assurée par Daniel, Alain et Gaby. Durant la soirée, les représentants des deux communes échangèrent les traditionnels cadeaux, une peinture représentant le siège I de la Houve en 1905 pour Lussac et un tableau blanc pour la commune de Ham. Cette soirée fut également honorée par Mme et M. Bohl,



*Croisière sur la Moselle*

Sénateur-Maire de Creutzwald, Mme et M. Boucher Conseiller général du canton, Mme et M. Fétique, maire de Varsberg ainsi que Mme et M. Albrecht, maire honoraire et initiateur de ces rencontres.

Le vendredi 15 août, après la messe en mémoire des défunts de Lussac et Ham, l'apéritif fut pris sur la place de l'église sous un soleil éclatant.

La journée du samedi était réservée, en matinée, à la visite de Metz, suivie d'une croisière-déjeuner sur la Moselle en direction du Luxembourg avec la visite d'une cave à vin et le soir tout le monde s'est rendu à la salle des fêtes pour un buffet dansant.

Le dimanche à 9h, les amis de Ham et de Lussac se sont rassemblés, non sans une certaine émotion, sur la place de l'église pour le départ en pensant déjà à la rencontre de 1999.



*L'arrivée de Joël et Alain*

Photo RL



*Discours d'arrivée*



*Le départ*

Photo RL

# Aspects de la vie scolaire



Maternelle centre

Photo RL



Rentrée scolaire au Primaire centre

Photo RL



Mixte 2 à Saint-Avold pour la prévention routière

Photo RL



École des Genêts

Photo RL

**Effectif total (primaire et maternelle) : 249 élèves**  
(171 en primaire et 78 en maternelle)

<b>Ecole mixte 1 :</b>	CE2 - CM1 :	20 élèves	Mme Mayer
	CM2 :	24 élèves	M. Godfroy
<b>Ecole mixte 2 :</b>	CE1 - CE2 :	18 élèves	Mme Boutron
	CP - CE1 :	20 élèves	M. Richter
<b>Ecole des genêts :</b>	CP - CE1 :	22 élèves	M. Freytag
	CE1 - CE2 :	23 élèves	Mlle Feuga
	CE2 - CM1 :	23 élèves	Mme Meichelbeck
	CM2 :	21 élèves	M. Filler
<b>Maternelle du centre :</b>		40 élèves	Mme Bour Mme Grange
<b>Maternelle genêts :</b>		38 élèves	Mme Fristo (1/2 poste) Mme Tassonne (1/2 poste) Mme Schmitt



Genêts : Information sur l'eau

Photo RL

## Collège BERGPFAD

Le Collège "Bergpfad" compte cette année 516 Elèves répartis dans 20 classes :

- 5 sixièmes (27 - 27 - 27 - 28 - 27)
- 5 cinquièmes (27 - 26 - 27 - 26 - 26)
- 5 quatrièmes (25 - 26 - 27 - 26 - 20)
- 5 troisièmes (25 - 26 - 25 - 26 - 20)

Tous les Personnels étaient présents le jour de la rentrée (39 professeurs). Trois changements de taille sont à noter:

- Un Principal-Adjoint titulaire a été nommé en la personne de Mme Charvoz Christiane qui vient de terminer son stage de formation et qui était précédemment professeur d'EPS au Lycée Poncelet de St Avold.
- Deux nouveaux cuisiniers titulaires (M. Larcher étant parti au Collège de Falck) : M Spitz de Creutzwald et M. Haus de Longeville les St Avold.
- Une infirmière a été nommée sur un demi poste et est présente dans l'établissement tous les après midi et le mercredi matin.

Au niveau des actions pédagogiques, le Collège continuera les opérations engagées dans le projet d'établissement et mettra en particulier l'accent sur l'Education à la Citoyenneté et à la santé. Cependant un tel effort ne

devrait pas se limiter au seul Collège, mais être réalisé dans la cellule familiale et par tous les Concitoyens en général.

Il est à noter que les services de l'Inspection Académique nous ont donné les moyens de créer 2 modules (en 4° et 3°) pour venir en aide à des élèves en difficulté (6 dans chaque niveau) de façon à pouvoir leur proposer une solution au moment de l'orientation fin 3°.

En ce qui concerne les travaux, les élèves ont bénéficié à la rentrée de W-C tout neufs et d'un préau repeint. Ces travaux ayant eu quelques retards, nous avons connu des dérangements dans le fonctionnement qui se sont vite résorbés. Ces réalisations ont été financées par le Département et les Communes. Un grand merci à tous les deux.

Enfin, pour préparer les élèves à un travail autonome, nous leur mettons à disposition l'ancienne salle de permanence qui a été entièrement rénovée par nos agents et meublée sur les crédits du Collège. Les élèves trouveront là un endroit agréable pour faire leur travail personnel - le contrat d'utilisation de la salle a été négocié avec eux.

En conclusion, tous les ingrédients sont réunis pour réussir l'année scolaire à venir. Cela ne dépend plus que du bon vouloir des uns et des autres.



**INTERFLORA**  
**JUMBO FLEURS**

**MARTINE**

**Toutes compositions florales**

RUE DE LA GARE

57880 HAM-SOUS-VARSBERG - Tél. 03 87 93 31 30

*Livraison  
à domicile*

# Les anciennes délibérations du conseil municipal

## 1897

### Réunion du 23 mai 1897

Le conseil municipal de Ham sous Varsberg, sous la présidence de Monsieur ALBRECHT Joseph-Martin, adjoint au Maire, s'est réuni ce jour 23 mai 1897 pour délibérer sur le nouveau bail de la chasse communale.

Etaient présents :

Messieurs ALBRECHT Joseph-Martin, ALBRECHT Georges, JAGER Jean, MULLER Georges, ALBRECHT-PRIVE Jean, ROSENBERGER, WEBER Jacques et WEINLAND Michel.

Le président lit le cahier des charges établi par le ministère impérial et demande aux membres du conseil municipal de faire des suggestions sur la répartition de la chasse domaniale.

Les conseillers décident :

1°/ la chasse sera répartie en lots, notamment chasse en plaine et chasse en forêts.

2°/ l'article 19 sera complété comme suit :

Le preneur devra se soumettre au règlement général et sera contraint d'accepter tout abattage de gibier dangereux, jugé nécessaire par la Police, sans avoir droit au moindre dédommagement. Cependant, le gibier abattu restera sa propriété.

Le conseil municipal fait remarquer en outre que la limite de la chasse en plaine est à 2 km de la forêt. Cette zone a été fortement endommagée par des sangliers ces dernières années et il est à prévoir que cette situation ne fasse qu'empirer d'année en année. Le conseil municipal trouve injuste que la commune soit rendue responsable des dégâts occasionnés par les sangliers ; il prie la direction impériale de l'arrondissement d'examiner avec bienveillance les revendications de la Commune à ce sujet afin que ces dégâts soient indemnisés ou pris en charge par l'administration forestière. Le cahier des charges a été accepté du reste sans autre modification.

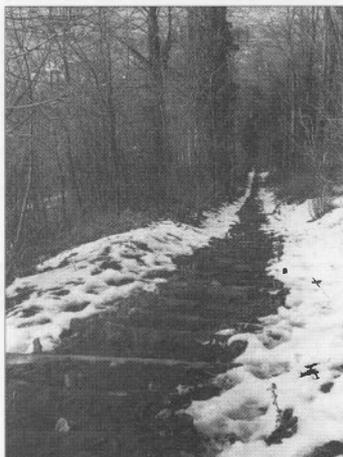
Il est proposé de réduire les montants qui suivent, ces derniers ayant été surestimés :

1°/ FACK Jean	- pour impôts fonciers	1,60 Marks
2°/ FACK Jean	- pour troupeaux	4,80 Marks
3°/ LÖWENBRUCK Michel	- pour troupeaux	4,80 Marks
TOTAL :		11,20 Marks

Le conseil municipal décide à l'unanimité que les débiteurs susnommés sont à considérer comme appauvris et que les recettes susmentionnées soient réduites en conséquence.

### Réunion du 11 juillet 1897

Le président donne connaissance aux conseillers d'un courrier de la direction impériale de l'arrondissement demandant que soit établi le prix du nouveau bail de



Ancien chemin du château

chasse. Le conseil municipal propose le prix de 120 Marks pour le ban communal de la chasse qui représente environ 180 ha.

Suite à une directive de la direction impériale de l'arrondissement en date du 2 mars dernier, le conseil municipal doit se prononcer sur la nécessité d'un quatrième jour de travail pour l'entretien des chemins vicinaux. Après mûre réflexion le conseil municipal rejette cette demande, les chemins vicinaux de la commune étant parfaitement praticables

### Réunion du 29 août 1897

Le président donne connaissance d'une demande du directeur impérial de l'arrondissement concernant les travaux à exécuter pour l'entretien des routes départementales et des chemins vicinaux.

A) Routes départementales :

Pour l'entretien :	2 jours de travaux	891,00 Marks
contribution pour un champ		223,00 Marks

B) Chemins vicinaux :

Pour l'entretien :	1 jour de travaux	446,00 Marks
--------------------	-------------------	--------------

Sur proposition du cantonnier-chef, les travaux suivants devront être exécutés : livraison et pose de 70 m<sup>3</sup> de pierres pour un total de 446 Marks. Le conseil municipal souhaite apporter un rectificatif à cette proposition. 2 rues du village de HAM n'ont pas encore de caniveaux et le budget de la commune ne permet pas de faire face à cette dépense.

Par conséquent, le conseil municipal prie instamment la direction impériale de l'arrondissement de mettre une partie de cette livraison, soit 25 à 30 m<sup>3</sup> de pierres à la disposition de la commune pour la construction de ces caniveaux qui n'est pas seulement souhaitable mais vraiment nécessaire. En effet, les rues concernées ont un grand déferlement d'eau et sont très vite impraticables en période hivernale.

La commune de BOULAY a l'intention d'instaurer 2 jours de marché complémentaires par an. Le conseil municipal doit donner son avis à ce sujet. Le conseil municipal déclare à l'unanimité être favorable aux 2 jours de marché supplémentaires.

### Réunion du 28 novembre 1897

Le président fait part du texte d'une pétition à remettre au plus tôt aux autorités compétentes demandant que la pharmacie, dont l'implantation est prévue pour le village de Carling, soit transférée à Creutzwald. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité avec les souhaits exprimés dans cette pétition, la commune de Ham ayant tout avantage au transfert de la pharmacie de Carling à Creutzwald. Rien que le fait que la distance de Ham à Carling soit une fois et 1/2 supérieure à celle de Ham à Creutzwald, donne obligation au conseil municipal, qui se doit de défendre les intérêts de l'ensemble de la population qu'il représente, de soutenir le transfert susmentionné. En outre, doit également être pris en considération que la route de Ham à Carling passe pendant 2 km à travers la forêt. De ce fait, les femmes, jeunes filles et

enfants ne se risquent pas à parcourir ce chemin seuls à la tombée du jour, de même que les jeunes hommes qui trouvent le chemin inquiétant à la nuit tombée. En dernier lieu, le trafic intense et continu existant avec Creutzwald est également un argument plaissant en faveur du transfert souhaité de la pharmacie. L'implantation d'une pharmacie à Carling serait sans grand intérêt pour la population de Ham et nous pensons qu'il en sera de même pour les communes avoisinantes comme Varsberg, Guerding, Porcelette, Diesen.



Ancienne famille hamoise

## 1927

Nous poursuivons notre narration sur les délibérations des élus de notre commune.

En l'an de grâce 1927, monsieur le maire a réuni les conseillers municipaux, les adjoints pour dix séances sur les différents thèmes que nous allons découvrir au fil des douze mois qui composent cette année civile.

### \* La première séance, le 30 janvier 1927.

Monsieur Mitsch adjoint, en remplacement de monsieur Higelin, conseillant l'élargissement du chemin vicinal Ham-Hargarten. Ce chemin sert à un trafic très important, il est urgent de procéder à son élargissement, pour une largeur d'au moins 4,5 mètres d'empiérement, pour la somme de 6 300 francs. D'urgence le conseil décide l'élargissement du chemin, vote la somme de 6 300 francs, à prendre sur les fonds sans emploi du titre 5 au budget.

### \* Les décisions de l'assemblée du 13 février 1927.

Le maire soumet au conseil municipal, le budget supplémentaire pour l'année 1926. Le budget est établi à l'unanimité, comme suit :

total des recettes pour 28 385,94 francs

total des dépenses pour 28 385,94 francs.

Le président propose au conseil le budget principal pour l'année 1927, qui s'établit :

en recette pour la somme de 46 950,79 francs

en dépense pour la somme de 46 950,79 francs.

Le conseil décide d'accorder au secrétaire, un traitement annuel de 4 000 francs, par 7 voix contre 1.

Monsieur le maire est autorisé, à conclure de gré en gré ou de faire exécuter les travaux et fournitures dont la valeur ne dépasse pas 1 500 francs.

### \* Les décisions de l'assemblée du 27 mars 1927.

Monsieur le maire donne connaissance d'une liste de recettes non recouvrable des années 1919 à 1922, pour un montant de 134 francs. Les redevables sont décédés, insolubles ou partis pour une destination inconnue. Donc le conseil vote le dégrèvement de la somme de 134 francs. Le conseil désigne comme délégué du conseil municipal pour l'établissement des listes électorales de la chambre d'agriculture, monsieur Kintzler Etienne. Le conseil municipal décide d'accorder au percepteur, receveur municipal l'application du nouveau tarif en vigueur depuis le 1 janvier 1926, soit la somme de 159,31 francs, avec effet du 1 janvier 1926. Le conseil décide que l'indemnité

de direction des écoles ne sera pas relevée par les fonds communaux.

### \* Les décisions de l'assemblée du 24 avril 1927.

Le conseil émet un avis favorable à la création d'un marché bimensuel aux porcelets à Creutzwald. Le titulaire de l'emploi de garde champêtre, ayant démissionné, le conseil décide de choisir entre trois postulants :

Monsieur Biette Thomas : 5 voix.

Monsieur Oulerich Pierre : 3 voix.

Monsieur Albrecht François : 1 voix.

Suite au vote, le maire désigne monsieur Biette Thomas, pour lequel le conseil vote un traitement annuel de 1 000 francs.

### \* Les décisions de l'assemblée du 22 mai 1927.

Le conseil approuve la somme de 125 francs, subvention au corps des Sapeurs-pompiers pour l'année 1926 qui a été présentée trop tard à la caisse municipale, soit mandat, sur l'exercice de 1927. Pour la reconstruction et les réparations du chemin vicinal, Ham - Hargarten, monsieur Weifs Isidore a fourni des pierres calcaires pour la somme de 4 603,50 francs à la commune. Le conseil autorise monsieur le maire à mandater cette somme. Les propriétaires des parcelles du cadastre communal, section B N01 049,1 050 et 1 053, Neuingertfelt, demandent que le sentier de l'Ecken à travers la Wolfeskull soit construit derrière les jardins. Le conseil n'a aucune objection à faire au changement de direction du sentier, à la condition que les réclamants se mettent d'accord avec les propriétaires. La demande d'allocation militaire présentée par les différents réservistes, considérant que les appelés n'ont pour entretenir femmes et enfants, que leur salaire quotidien, le conseil émet l'avis qu'il soit accordé une allocation et des majorations pour les enfants. Le conseil décide que l'auge de la fontaine près de la chapelle soit remplacée comme auge abreuvoir, et ne soit plus utilisée comme lavoir, en conséquence le banc à laver sera enlevé.

### \* Les décisions de l'assemblée du 17 juillet 1927.

Le conseil approuve le mandat pour les travaux de cylindrage sur le chemin vicinal Ham-Hargarten s'élevant à 1 955 francs, qui a été établi le 31 mai 1927. Prenant en considération que la population de la commune a augmenté d'environ 500 habitants, et qu'en conséquence le travail du secrétaire de mairie est sensiblement augmenté, le conseil décide d'élever le traitement à 4 800 francs à partir du 1 juillet 1927. Le traitement du garde-champêtre est augmenté sur le coût de la vie de 1 000 francs à 2 000 francs, à partir du 1 juillet 1927. La rémunération de l'appareteur est augmentée sur le surplus du travail dû à la colonie ouvrière de 440 francs à 880 francs avec effet au 1 juillet 1927. Le conseil vote comme frais de vacation au garde-champêtre pour assister aux opérations d'exhumation, d'inhumation ou de translation de corps, 8 francs par séance.

### \* Les décisions de l'assemblée du 1 septembre 1927.

Monsieur le maire donne connaissance d'une note de la sous-préfecture, concernant une allocation d'une subvention pour le service transport automobile Creutzwald-Ham. Le conseil considérant que le service de transport automobile Creutzwald-Ham, lorsqu'il existe ne procure aucun avantage à la population de Ham, soit sous le rapport du service postal, qu'à celui du transport des voyageurs. Le conseil décide de ne voter aucune allocation pour le service automobile tel qu'il existe qui est uniquement au profit de Creutzwald. Le conseil vote pour la famille du commis de perception, qui vient de mourir sans droit à une pension et sans ressource, une subvention de 100 francs.

### \* Les décisions de l'assemblée du 18 septembre 1927.

Dans la forêt communale, il y a une grande quantité de chênes, de hêtres qui sont arrivés au terme de leur croissance. La commune a l'intention de canaliser la rue dite Ecken, ce qui nécessiterait une dépense d'environ 30 000 francs et que les fonds ordinaires manquent pour effectuer ces travaux. Le conseil

demande l'exploitation de 500 m<sup>3</sup> comme coupe extraordinaire mais pour ne pas épuiser la forêt, il désire qu'il n'y ait pas cette année de coupe ordinaire.



Rue de l'Église, dite "Ecken"

**\* Les décisions de l'assemblée du 16 octobre 1927.**

L'état d'assiette de la coupe pour 1928, d'une valeur de 40 000 francs, des frais d'exploitation pour 5 000 francs.

Travaux de repeuplement :

- plantation de 3 000 pins
- achat des pins
- dégagement des plantations de pins.

Devis des travaux forestiers :

- préparation et entretien des chemins de vidange dans les parcelles pour la somme de 360 francs
- entretien des sentiers et lignes d'aménagement pour la somme de 540 francs.

Le conseil municipal accepte ces états sans changements. Monsieur le maire est autorisé à négocier pour la fourniture et la pose de 2 auges en ciment pour les fontaines de l'Ecken et de la Chapelle, dont la dépense peut s'élever à 1 830 francs. Le conseil décide la pose de 4 lampes électriques supplémentaires pour la rue de la Gare, pour une somme de 2 280 francs

**\* Les décisions de l'assemblée du 4 décembre 1927.**

Le président soumet au conseil le budget pour 1928 qui s'établit comme suit :

les recettes pour 78 195,46 francs

les dépenses pour 78 195,46 francs.

Le conseil décide de prélever 55 centimes par franc, pour couvrir les dépenses ordinaires. Monsieur le maire donne connaissance d'une délibération du conseil municipal de Creutzwald, concernant le refus de la municipalité de laisser fréquenter aux élèves de la colonie de Ham les écoles de Creutzwald à partir du 1 décembre 1927.

Après avoir mûrement délibéré le conseil prend la décision de protester contre la délibération du conseil de Creutzwald, et prie l'autorité compétente de refuser l'approbation pour les motifs préjudiciables aux enfants.

Le conseil décide de répartir les 10 jours libres comme suit pour l'année scolaire 1927-1928 :

- 7 jours à Noël
- 2 jours pour la fête patronale
- 1 jour pour l'adoration perpétuelle le 16 juin 1928.



*Yves Freytag*

PÂTISSIER - CHOCOLATIER  
GLACIER

*ainsi que tout son personnel  
vous souhaitent  
de Joyeuses Fêtes  
de Fin d'Année*

2, rue de l'Église  
CREUTZWALD  
Tél. 03 87 90 16 27

13, rue de Ham  
HAM sous VARSBERG  
Tél. 03 87 93 05 33

27, rue Poincaré  
SAINT-AVOLD  
Tél. 03 87 92 18 19

4, rue du Gal Crémer  
SARREGUEMINES  
Tél. 03 87 28 07 67

# Histoire locale :

## ZONE HUMIDE, ORIGINE, MILIEU DE VIE SENSIBLE

Il s'agit là du titre d'une soirée présentée dans la salle audiovisuelle du collège Bergpfad à l'occasion des journées de l'environnement.

A cette occasion, la municipalité a suivi l'appel de la DIREN, la direction régionale de l'environnement qui nous a sollicités dans le cadre de la valorisation de l'opération "Mille défis pour ma planète". Il s'agissait de mener une action concrète, nous avons pensé à une information sur les zones humides qui représentent environ 150 hectares, soit le quart de la superficie communale, c'est aussi dire que leur influence est loin d'être négligeable.

Comme nous le rappelle une plaquette éditée par le ministère de l'environnement : "les zones humides sont des infrastructures naturelles, ce sont des instruments de l'aménagement du territoire, elles ne doivent pas en être les victimes".

Dans ce contexte, il faut observer, connaître, informer, c'est un peu cela que nos trois conférenciers bénévoles nous ont présenté.

- M. Alphonse MULLER a parlé de l'origine et de l'évolution des zones humides à travers les siècles et les millénaires.
- M. Eric BECKER, président du GECNAL de Creutzwald et environs, nous a entretenu sur les rapports existants entre les hommes et les marais, les agressions dont ils sont victimes et nous a présenté un aperçu sur la faune et la flore de ces lieux.
- M. Jacques ANCELIN nous a montré ce qui se faisait dans les zones humides et démontré ce qu'il ne fallait pas faire. Ce sont leurs exposés qui nous ont inspiré ces lignes.

On ne peut pas dissocier l'homme de son milieu. Cela était vrai il y a des milliers d'années, cela l'est encore aujourd'hui. Les hommes qui évoluaient dans la vallée de la Bisten, ont ainsi, génération après génération, pu suivre l'évolution du paysage.

La carte géologique nous présente les zones humides comme étant des alluvions actuels, en effet, la présence d'une végétation restreinte à la fin de la dernière glaciation (autour de -10000 ans) a, petit à petit, par processus d'humidification, permis au sol sableux de s'enrichir en particules argileuses et de devenir ainsi, dans ces parties les plus basses imperméable. Ceci explique les grandes zones marécageuses typiques de nos fonds de vallée.

Les résultats d'analyses polliniques effectuées sur un carottage de 1994 par des scientifiques du CNRS peuvent être résumés en cinq périodes :

Dryas récent	- 8800 à - 8300 AV JC
Préboréal	- 8300 à - 6100 AV JC
Boréal	- 6100 à - 5500 AV JC
Atlantique	- 5500 à - 3000 AV JC
Sub atlantique	- 800 à l'époque actuelle

Les détails sont les suivants :

**DRYAS RECENT**, phase climatique de -8800 à -8300 AV-JC.

En ce qui concerne le climat il y a une dernière offensive du froid. Le sondage couvre de 250 à 170 cm.



Les spectres polliniques sont dominés par les herbacés (Cypéracées, Poacées, Artemisia...). Les pollens d'arbres et d'arbustes sont représentés en faible quantité par le pin (Pinus), le bouleau (Betula), le saule (Salix) et le genévrier (Juniperus). La présence de taxons herbacés héliophiles (qui aiment la lumière, donc milieu ouvert) (Artémisia, Helianthemum, Potentilla, Thalictrum, Chénopodiacées) et des taxons d'arbustes comme Hyppophae (arbrisseau épineux) et Ephedra (arbrisseau à fleurs jaune-verdâtre à baies rouges comestibles) sont caractéristiques des steppes du Dryas récent.

**PREBOREAL** de -8300 à -6100

Le climat est tempéré et sec. Le sondage couvre de 170 à 85 cm.

Le pin est bien représenté. Il est accompagné du bouleau et du saule. Ces forêts de pins et de bouleaux sont caractéristiques du Préboréal. La fin de cette période est

marquée par le développement des premières essences mésothermophiles (qui s'accommodent pour vivre d'une température de 15 à 20 °C pendant certaines périodes et d'une humidité abondante, la température du mois le plus froid ne descendant pas longtemps en dessous de 0°C) (Corylus, Alnus, Quercus et à moindre degré l'orme et le tilleul).

Les pollens de céréales que l'on observe au Dryas récent et au Préboréal correspondent à une attribution morphologique (pollens de Poacées (graminée) type céréales) et en aucun cas à la présence de cultures.



Il manque :

- \* le Boréal -6100 à -5500 AV JC, climat frais et humide,
- \* l'Atlantique -5500 à -3000 AV JC, climat chaud et humide.
- \* SUBATLANTIQUE fin de l'âge du bronze de -800 AV JC à l'époque actuelle. Le carottage couvre 85 cm au sommet. Le climat correspond au nôtre.

L'attribution de cette zone au Sub-atlantique est définie par la présence continue de charmes et des indicateurs d'anthropisation (Céréales, Plantain, plantain majeur, média et rumex.)

Ce sont des plantes liées à l'homme et à son bétail. Elles attestent une activité humaine dans les environs du lieu du carottage.

Les pollens d'aulne dominent largement les spectres et donnent une image réduite des apports polliniques régionaux. L'espace forestier est constitué de chênaies, charmaies avec une part non négligeable du hêtre.



Ces archives du sol de nos zones humides participent ainsi à la connaissance de leur évolution.

Dans nos régions les étangs et les marais offrent le milieu le plus riche et le plus varié. A la végétation et à la population animale des eaux dormantes toutes différentes des rives se joignent les bêtes qui s'approchent des eaux et les plantes qui les encadrent.

Le cycle des saisons modifie sans cesse la composition et l'équilibre fragile de cette communauté vivante.

Il y a toujours eu une sorte de méfiance, voire de haine de l'homme vis à vis des marais... Parce qu'ils font peur... Mystérieux en automne quand les nappes de brume ceignent les îlots, lugubres en hiver quand la bise cingle les eaux glacées ou que le vent hurle dans les phragmitaies, étranges au printemps et en été quand le beuglement du butor retentit des profondeurs de la végétation... Les eaux profondes changent de coloris avec le ciel... De grands oiseaux les survolent avec des cris aigus... Oui, pendant des siècles, étangs et marécages ont inspiré une certaine terreur... De plus, pensait-on, ils étaient inutiles car apparemment improductifs, c'est à dire impropres aux cultures et à l'élevage... Ils étaient gênants et constituaient un obstacle aux communications... Ils transmettaient des maladies. Pourtant les raisons pour conserver les marais existent et sont nombreuses.

#### **Raisons morales tout d'abord :**

nos ancêtres nous ont transmis un "capital" Nature. Notre devoir est de léguer à nos descendants, aux générations futures, ces richesses auxquelles elles ont droit.

#### **Raisons esthétiques aussi :**

un étang, un marais, une lagune, voilà des zones riches ou foisonne une faune et une flore caractéristiques. Ces paysages

sont harmonieux, reposants, imprimant à la région un cachet particulier recherché par l'habitant et le touriste. Un vol de canards parmi les nymphéas... Un héron cendré pêchant près d'une rive fleurie... Un martin pêcheur à l'affût, scintillant dans sa parure bleue et rousse... Nulle part ailleurs il n'est aussi facile de contempler les évolutions d'oiseaux aquatiques, d'observer une multitude de plantes paludéennes.

#### **Valeurs récréatives :**

de plus en plus on s'intéresse, les jeunes en particulier, à l'observation des oiseaux dans leur milieu naturel. Régulièrement et à long terme, sous la conduite d'ornithologues qualifiés, des groupes d'observateurs, jumelles en main, fréquentent les rives des étangs ou les marais... Etude des nidifications en été, des migrateurs au printemps et en automne, des hivernants pendant la mauvaise saison. Ainsi 50 % des oiseaux dépendent des zones humides, notamment les migrateurs. Ceux-ci s'en servent soit de lieu d'hivernation, soit au contraire de lieu d'été (surtout les hirondelles, fauvettes et autres oiseaux insectivores). D'autres y trouvent enfin des lieux d'escale et de repos, au printemps et à l'automne, sur le chemin des grandes migrations qui mènent de Scandinavie en Afrique (grues cendrées) voire, parfois d'un pôle à l'autre (sternes arctiques) ! Tous ces oiseaux trouvent dans les zones humides leur nourriture (insectes, vers, larves, mollusques, crustacés, batraciens...) mais aussi de quoi boire. Certaines espèces ont des exigences écologiques très strictes et il est aisé de comprendre que la moindre atteinte au milieu leur est fatale.



#### **Raisons économiques :**

les lieux humides sont des zones d'évaporation intense et jouent un rôle dans l'équilibre climatique. Ils ont une influence directe sur le régime hydrique d'une région, sur les sources et les nappes phréatiques en particulier. Ils absorbent l'excédent d'eau en période humide et le restituent en période sèche. Ce sont de véritables régulateurs ; leur disparition a pour conséquence des crues et des inondations dévastatrices en aval.

Le monde vivant est une incroyable "chaîne de vie" dont on ne détruit pas impunément un maillon, fut-ce des zones humides. Si chacun de nous et de nos proches fait l'effort nécessaire, il sera possible de freiner, voire d'enrayer le processus de dégradation dont nous sommes témoins.

Rappelons pour finir ces quelques mots de notre maire "la municipalité est consciente des problèmes d'environnement et peut travailler en partenariat avec les associations de protection de la nature. Mais la protection a un coût. C'est ainsi que l'on voit monter le prix de la facture d'eau et d'enlèvement des ordures ménagères. Tout le monde doit faire un effort pour que la protection de la nature se fasse dans les meilleures conditions".

Gardons tous à l'esprit que nous n'avons pas hérité la terre de nos parents mais que nous l'empruntons à nos enfants, il en est de même pour nos zones humides.

# Informations diverses

## NOTRE CADRE DE VIE AU QUOTIDIEN

Notre bulletin est, avec les nouveaux panneaux d'affichage, un des moyens de communiquer et de faire passer des messages.

### Déchetterie

La commune adhère à la déchetterie intercommunale qui se situe rue de St Flour à Creutzwald, près du centre Leclerc. L'accès y est gratuit pour tous les habitants. N'hésitez pas pour aller déposer vieux appareils, déchets toxiques, déchets verts, gravats etc... tout ce que vous ne pouvez pas déposer lors de la collecte hebdomadaire du vendredi.

Il s'agit là d'un appel pressant car, sur les 9 premiers mois de 97, il n'y a que 165 usagers de Ham qui fréquentent la déchetterie, soit 5,9% de la population concernée. Les taux de fréquentation sont de 9,7 % pour Creutzwald, 9 % pour Diesen, 10,8 % pour Guerting et 8,4 % pour Varsberg.

Sachez que pendant cette période on a collecté 300 tonnes de déchets par mois pour une fréquentation de 2 100 passages. Les Hamois y ont déposé 785 kg par jour environ. Pour conclure encourageons tous les autres habitants (2 640) à utiliser la déchetterie

### Nos amis les bêtes

Nous sommes à la campagne, nos amis les animaux peuvent profiter de grands espaces, alors empêchez votre "toutou" de faire ses besoins sur les trottoirs, dans les entrées de garage et les lieux publics en général. Que de chats et parfois même de chiens retrouvés morts au petit jour au bord de la route... ! Ne laissez pas divaguer vos compagnons à quatre pattes, pour leur sécurité et pour éviter la gêne qu'ils peuvent causer aux "deux pattes" qui ne les aiment pas forcément autant que vous.

### Vandalisme

Ces derniers mois, la municipalité a été amenée à faire changer plusieurs fois du matériel de commande d'éclairage public détérioré par vandalisme. Cet état de fait entraîne des frais à supporter par la collectivité alors que l'on pourrait investir ces sommes ailleurs, dans l'embellissement par exemple.

Il faut respecter le bien public et privé. Il est pénible de constater l'effraction de la voiture avec vol de l'autoradio, de voir des lampadaires abîmés, des grillages découpés. Un peu de civisme... la "casse" n'apporte rien.

### Le comportement

Le matin au réveil, dites-vous : "aujourd'hui, je vais être gentil avec mes voisins". En effet, ils vous supportent, supportez-les ; vivre en bon voisinage, c'est tellement mieux ! Nous devons intervenir trop souvent pour ce genre de problème.

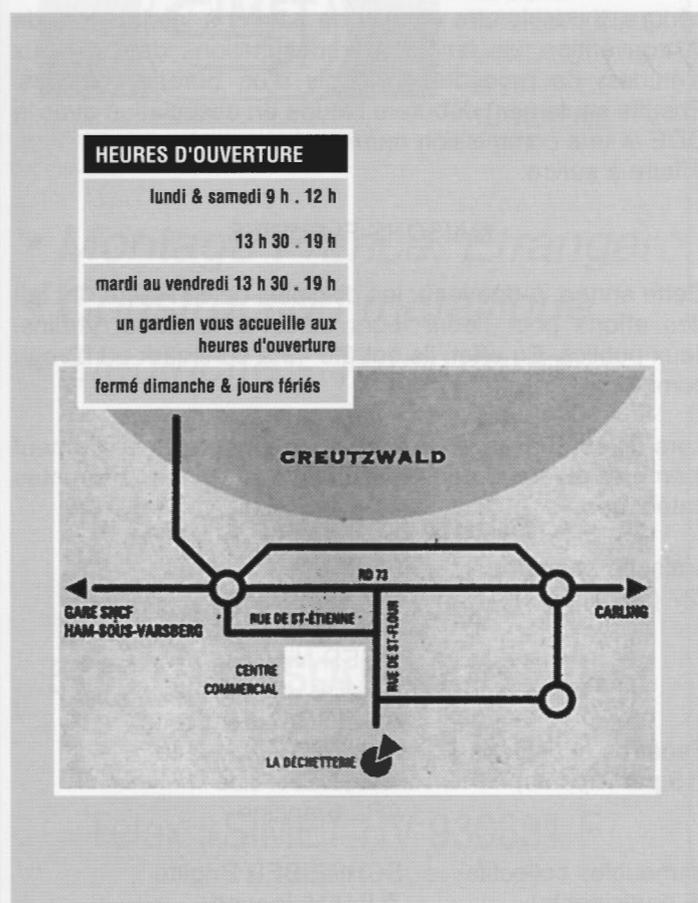
Quand vous vous arrêtez en voiture, pas de vidage sauvage du cendrier au stop ou sur le trottoir, ce n'est pas beau.

Les petits, ne jetez pas votre chewing-gum sur le trottoir car le copain va marcher dedans et en mettre partout. Ce sont toutes ces petites choses qui font qu'un village est agréable à vivre.

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme l'année précédente, la municipalité a piloté l'opération "nettoyage de printemps" qui a eu lieu le samedi 22 mars, premier week-end du printemps.

Tout d'abord, le matin, les écoliers ont fait la collecte des objets divers "oubliés" par des personnes peu scrupuleuses, le long des chemins de la forêt communale. Les élèves de Mme Boutron, Mme Meichelbeck, M. Richter et M. Freytag, sensibilisés aux problèmes, ont montré le bon exemple. L'opération a été réalisée dans un souci d'éducation et de sensibilisation : il suffit de gestes simples pour préserver l'environnement.



L'après-midi, rendez-vous a été donné à tous les bénévoles. C'est principalement une équipe d'élus municipaux qui a ratissé les abords de l'étang de la Nachtweide, la sortie de l'agglomération vers Diesen, le terrain entre la rue d'Alsace et la rue de Lorraine.

Avec l'aide des services techniques, ces sites ont été nettoyés, le camion a fait de nombreux trajets vers la déchetterie intercommunale, là où théoriquement ces saletés auraient dû aller mourir. L'opération fut une réussite car, comme nous, 215 autres communes du département y ont participé et ont hissé la Moselle au premier rang sur le plan national. Nous avons été gratifiés d'une lettre de félicitations du préfet.

C'était là un plaidoyer actif pour l'environnement de demain.



### COLLECTE DE VÊTEMENTS

La municipalité vient de mettre en place, sur le parking de l'école des genêts (côté impasse des champs) un conteneur destiné à collecter les vêtements et le linge de maison des particuliers. Cette démarche est une lutte contre le gaspillage et vise le respect de l'environnement en apportant un soutien à l'association des paralysés de France grâce aux bénéfices réalisés.

Les apports sont volontaires et peuvent se faire 24 heures sur 24. Sont concernés : tous les vêtements hommes, femmes et enfants, le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes rideaux).

Sont exclus de cette collecte : tous les articles non textiles, les matelas, s o m m i e r s , moquettes, toiles cirées, les chutes de textile en provenance des ateliers de confection, les chiffons usagés en provenance des entreprises.

Le ramassage, assumé par la société Recollect est hebdomadaire. Le conteneur vous attend et fait appel à votre civisme.



## LE POS

Connaissez-vous le POS ? Bien sûr, il s'agit du plan d'occupation des sols.

Où accueillir de nouveaux habitants, quelles terres préserver pour l'agriculture, comment et où implanter les constructions, quelles voiries, quels raccordements aux réseaux, comment accueillir des artisans ? Le POS est l'occasion d'étudier, de discuter, de choisir sous la responsabilité de la commune. C'est un outil d'aménagement au service de la commune.

Lors de sa séance du 27 janvier 1997, le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre une étude de POS. Une première réunion a eu lieu le 1er avril avec les représentants de la DDE pour une présentation générale.

Le POS est un outil qui détermine différentes zones.

#### Zones urbaines :

- zone UA : en générale la partie la plus ancienne du village
- zone UB : zone d'extension récente à dominante d'habitat

#### Zones naturelles :

- zone 1 NA : zone d'urbanisation future non équipée, destinée essentiellement à l'habitat
- zone 1 NAX : zone d'urbanisation future non équipée, destinée essentiellement aux activités économiques
- zone 2 NA : zone non équipée, destinée à l'urbanisation future
- zone NC : zone de richesse du sol (agricole ou forestière, ou du sous-sol)
- zone ND : zone à protéger en raison de la qualité du site.

Les limites de zones sont reportées sur un plan ainsi que les emplacements réservés qui déterminent le positionnement des futurs espaces verts, équipements publics et voies d'accès aux futures zones d'urbanisation.

Le POS définit et affiche clairement un projet communal. Pour le moment, nous en sommes au tout début de la procédure. Il conviendra ensuite de passer à la signature de la convention, de lancer les consultations des bureaux d'études, de procéder au choix d'un bureau d'études. Ensuite seulement débutera l'étude en association avec la DDE et une commission municipale.

Affaire à suivre.

### MAISONS FLEURIES

Cette année, à nouveau, les disciples de St Fiacre ont fait des efforts pour fleurir leurs balcons, fenêtres, jardins, lieux publics. En effet, ils ont été 49 à concourir au niveau communal.

Lors de son passage du 2 août, un jury composé de neuf membres a établi des classements dans les différentes catégories.

- |  |  |
|--|--|
| Maisons et jardins<br>(27 participants)  | : PERSEM Albertine<br>BOUGIE Daniel<br>TOURCHER Marie<br>OLIER Nicolas<br>ULMER Jacqueline<br>ALLEGANZA Yvette |
| Fenêtres et balcons<br>(15 participants) | : BAUER Marie-Paule<br>WAGNER Alice<br>ARL Francine  |
| Immeubles collectifs<br>(5 participants) | : SCHREIBER Brigitte<br>ZULIAN Jeanne  |

Commerces : BECKER Joëlle  
(2 participants)

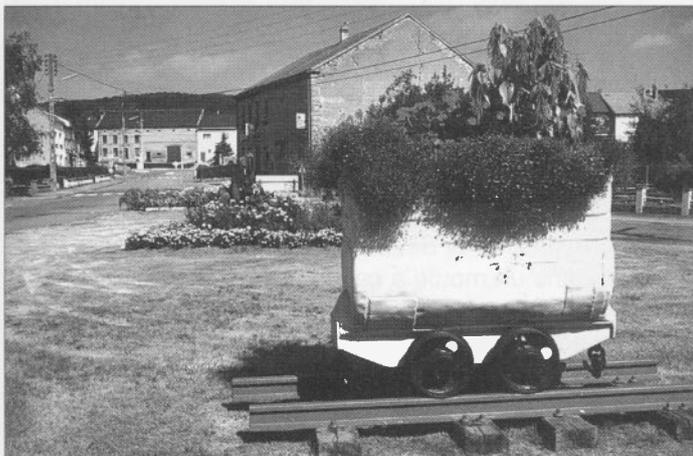
Prix du canton : PERSEM Albertine  
SCHREIBER Brigitte  
WAGNER Élise  
Boucherie BECKER  
Boulangerie WEINLAND

Prix d'arrondissement : SCHREIBER Brigitte

Félicitations aux lauréats, mais également à tous les participants. Les récompenses ont été remises lors de la soirée du 27 novembre. Il est à noter que le fleurissement du village est en gros progrès.

La réunion préparatoire du 10 avril a porté ses fruits. Gageons qu'en 98 nous serons prêts pour nous inscrire au concours départemental des villes et villages fleuris.

Merci à tous ; n'oubliez pas qu'une fleur égale un sourire.



## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

L'association des Œuvres en Faveur des Personnes Agées ou Handicapées (A.O.F.P.A.H) du secteur de Freyming-Merlebach, offre, outre le dépannage à Domicile de type plomberie, électricité, bêchage de jardin etc..., un service de portage de repas complet à domicile. Celui-ci s'effectue trois fois par semaine : le lundi pour le mardi et le mercredi, le mardi pour le jeudi et vendredi, le vendredi pour le samedi, dimanche et lundi.

Afin de bénéficier de ces prestations il suffit d'adhérer à l'Association moyennant une cotisation de 15 F. Ces repas sont conservés et livrés dans des conditions optimales soit à une température de + 2°C.

Le prix du repas s'élève à 45 F. Cependant il est possible de bénéficier d'une aide suivant un plafond de Ressources. Ainsi pour les ressortissants du Régime Minier elle est de 11 F par repas, et pour ceux du régime général elle se monte à 8 F par portage.

Pour les personnes intéressées, il suffit de prendre contact avec la Résidence Soleil à Freyming-Merlebach au : **03 87 81 44 55** ou à la Mairie au **03 87 29 86 90**.

## DERNIÈRE MINUTE...

**Objets trouvés** : rappelons que de nombreuses personnes déposent des objets trouvés à la mairie. Le stocks de clés de voitures est impressionnant ! D'autres objets hétéroclites attendent un propriétaire. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

**Sirène** : les essais de sirène se déroulent le premier samedi de chaque mois à 12h. Les signaux d'alarme sont les suivants : 3 appels longs concernent le village ; 3 appels longs suivis de 2 appels courts concernent la cité.



SOCIETE  
INTERNATIONALE  
MONTAGE  
ELECTRICITE  
TUYAUTERIE

- Montage France, Etranger
- Construction métallique
- Electricité - Tuyauterie

**Siège social et usine :**

Route de Boulay

**57880 HAM-SOUS-VARSBERG**

Tél. 03 87 93 71 42

Télex : SIMET HV 930331 F

# NUMERO 1 DU SERVICE

Pour nous, être à votre service c'est : l'accueil d'un professionnel, le conseil à l'achat, la formation constante des réparateurs, un stock important de pièces détachées...

**Ets Erwin Bourg**  
S. A. R. L.

NO 2.97

ATELIER AGRÉÉ

**Matériels espaces verts**  
**Pêche - Jardinerie**

65 et 68, rue de Carling  
**57490 L'HÔPITAL**  
Tél. 03 87 93 55 40  
Tél. mag. 03 87 90 12 27  
Fax 03 87 82 20 53

**Location de matériel + S.A.V.**

# ..... Carnet de recettes ..... .....



## RECETTE POUR L'APERITIF



### PAIN AU THON

#### Ingrédients :

1 grosse boîte de thon au naturel (env. 300 grammes)  
100 g de gruyère râpé  
100 g de farine (+ 1 c. à soupe pour le moule à cake)  
3 œufs  
10 cl de lait  
5 cl d'huile  
1 sachet de levure chimique  
20 g de beurre sel, poivre

- émietter le thon
- mettre la farine dans une terrine avec 3 œufs entiers
- mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse
- délayer peu à peu avec le lait, puis l'huile
- incorporer la levure, le thon, le gruyère
- saler, poivrer
- beurrer et fariner un moule à cake
- enfourner à 200° (thermostat 6-7) pendant le temps indiqué pour votre four pour un cake (variable selon four).

### CAKE au jambon et aux olives

#### Ingrédients :

250 g de farine  
1 fromage de chèvre frais (100 g)  
1 yaourt nature  
4 c. à soupe d'huile d'olive  
4 œufs  
2 tranches de jambon fumé (épaisses, en tout 150 à 170 g)  
100 g d'olives vertes dénoyautées  
1 sachet de levure chimique  
20 g de beurre

- Préchauffer le four 180 à 200° (thermostat 6-7)
- Mélanger la farine et la levure
- Délayer avec les œufs battus, le yaourt, l'huile
- Ajouter le fromage émietté, le jambon débité en petits carrés et les olives préalablement blanchies 2 minutes à l'eau bouillante et détaillées en rondelles
- Verser dans un moule à cake beurré et fariné.
- Temps de cuisson d'un cake (variable selon le four).
- Servir tiède ou froid.

## FAÇADES LORRAINE

- Peinture Intérieur - Extérieur - Tous Crépis
- Pose Papier peints
- Nettoyage Façades
- Devis gratuit

108, route de Creutzwald  
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 03 87 90 15 06

VENTE - POSE - DEPANNAGE  
**MENUISERIE 2000**  
ALU ~ P.V.C.

GRZEGORCZYK René  
56, chemin des Corbeaux 57880 HAM-s-VARSBERG  
Devis gratuit Tél. 03 87 82 25 16 sur simple demande

# Vie des associations

## Société des mineurs et Travailleurs de Ham sous Varsberg



Nous voilà avec une année de plus à notre actif. Douze mois, avec toutes ses joies et ses peines. Une pensée pour nos disparus. Notre société, motivée par le bénévolat de tous les membres, a participé à l'animation de la vie locale.

Elle était présente dans toutes les actions et manifestations caritatives, politiques et religieuses. Elle était, et c'est un point d'honneur, présente dans les festivités des sociétés de la commune. Nos engagements avec les sociétés sœurs ont été pour nous un enjeu statutaire. La sortie pédestre, devenue traditionnelle, ainsi que la sortie en Alsace ont eu un beau succès et sont toujours très appréciées, même pour les personnes d'autres horizons. La messe et le banquet de la Ste Barbe sont pour nous, le point d'orgue de l'année. Une de nos préoccupations principales cette année a été, comme demandé lors de notre assemblée générale, la restauration et le toilettage de la statue de notre sainte patronne à la grotte.

C'était une nécessité absolue, qui a fait dire à un sociétaire : *"si nous ne l'avions pas descendue, elle aurait été capable de descendre toute seule vu l'état de son socle à moitié démolli"*.

Pour tous ces travaux délicats qui nécessitaient un travail d'artiste, une équipe de volontaires a passé quelques journées bien remplies.

Un grand merci à tous. Un merci aussi aux personnes qui ont gracieusement mis à disposition les moyens de levage et de transport. Nous sommes fiers de ce travail et de retrouver sous sa protection en verre notre sainte patronne toute rayonnante à son emplacement à la grotte.

Mineurs, n'oubliez pas en passant de la remercier pour la protection qu'elle nous donna durant nos années d'activité et dans notre vie de retraités.

## Club des aînés "joyeuses rencontres"

Les quarante membres du club se retrouvent chaque lundi après-midi de 14h à 17h. Pour maintenir la forme, ils débutsent par la gymnastique sous la direction d'Arlette, suivie par le chant sous la direction de Jean. Café, gâteaux, casse-croûte, rires et bonne humeur sont de la partie comme à l'accoutumée, sans oublier les jeux de société, cartes et activités diverses. Tous les membres ont apprécié les sorties, excursions à Rudesheim, croisière sur le Rhin, quelques heures de fou rire au cirque Pinder à Metz. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire le lundi après-midi à la salle des Fêtes (ancien CEG) ou par téléphone au 03 87 93 17 15.



## Twirling

Le twirling-club entame sa 8<sup>ème</sup> année et se porte plutôt bien. Des jeunes enfants à partir de 5 ans et jusqu'à 18 ans permettent le fonctionnement de ce sport qui consiste à faire, lors de chaque séance, de l'échauffement au sol (sport du sol), de la gymnastique, de la danse et du maniement de bâton. Ce sport complet consiste à faire travailler chaque partie du corps.

Le club est affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France et à l'Union Jeanne la Lorraine ; il possède un agrément ministériel. Depuis cette affiliation, certaines twirleuses ont participé à des stages techniques de maniement du bâton qui ont eu lieu dans différents secteurs (Merten, Forbach, Fameck, Woustwiller, Carling, Noisville) ; elles ont également été présentes à des championnats ou challenges. L'année précédente, 6 de ces twirleuses ont figuré au championnat régional par équipe. Des démonstrations sur invitation de différentes associations ont été faites entre autre à Carling pour le football, à Varsberg pour les pompiers ainsi que lors de soirées familiales. Ces invitations leur permettent de dévoiler et de faire apprécier leurs talents. La monitrice du club, Nathalie Woloszyn s'investit totalement dans l'entraînement de ce sport qui a lieu tous les mardis de 17 h 30 à 19 h 30.

Des renseignements complémentaires pourront être adressés à toute personne le souhaitant en téléphonant au 03 87 93 44 71 ou 03 87 93 24 25 ou 03 87 82 12 85.

## Association des "Amis de Lussac"



Photo RL

L'association des "Amis de Lussac" compte 120 membres et toutes les personnes désirant la rejoindre seront les bienvenues. De nombreuses activités sont prévues pour la saison à venir :

- en novembre, accueil de la chorale du Val de Nied
- le 10 janvier, soirée Moules-Frites
- le 26 avril le repas dansant
- le 21 juin, la fête forestière
- le 14 juillet, bal avec la municipalité au profit du CCAS
- le 6 septembre, concours de quilles
- le 17 septembre, l'assemblée générale

## ASGH

L'Association Sportive du Gymnase de Ham est composée de 187 membres dont 20 pour la section gymnastique, 29 pour la section yoga et 138 du tennis-club.

La gymnastique féminine a lieu au gymnase, tous les mercredis de 20h à 21h, suivie jusqu'à 21h 45 d'un sport collectif. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Jeanine Donadel.

Les séances de yoga ont lieu dans la salle polyvalente de la cité Maroc à Creutzwald, tous les lundis de 20h à 21h 15. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Brigitte Mouchot.

## Tennis-club de Ham

Jeunes, seniors, vétérans, tout le monde peut y trouver son plaisir en pratiquant un tennis de loisirs ou de compétition.

L'image d'un club s'exprime à travers trois critères :

### Nombre de licenciés :

le tennis-club compte en 1997, 138 membres dont 41 jeunes. Quarante joueurs et joueuses sont classés de 30/5 à 15/3.

### Niveau de compétition :

le tennis-club a présenté 12 équipes en compétition (championnat de Lorraine hiver et été, championnat Crédit Mutuel, coupe BNP).



Les meilleurs résultats :

\* Championnat hiver :

l'équipe dames 1, division 3 termine 2ème

\* Championnat hiver :

l'équipe messieurs 2, division 4 termine 3ème

\* Championnat été :

l'équipe dames 1, division 3 termine 2ème

\* Championnat été :

l'équipe messieurs 1, division 4 termine 3ème

\* Championnat été :

l'équipe messieurs 2, division 5 termine 3ème

\* Championnat vétérans :

l'équipe messieurs 1, division 3 termine 2ème  
(le championnat de tennis compte 6 divisions)

### Ecole de tennis :

32 enfants ont participé aux deux cycles de l'école de tennis et se sont vu remettre les différentes "balles" à l'issue des tests. Pour accéder à la compétition, il faut réussir les tests de la balle blanche, jaune, orange, verte, rouge et suivre un stage de perfectionnement.

En 1998, le club engagera pour la première fois une équipe cadets garçons en championnat de Lorraine.

Tout au long de l'année, le club organise diverses manifestations afin de permettre à chacun de mieux se connaître et de trouver des partenaires de jeux pour une pratique régulière de ce sport.

Tous les membres sont cordialement invités à chaque réception, tournoi, animation jeunes, soirée, sortie VTT.



## Club IDéale DS Lorraine

Club ouvert à tous ceux qui aiment les ID et DS ou autres Citroën de collection.

Diverses activités sont proposées aux adhérents :

- \* sorties (régionales ou nationales)
- \* rallyes inter-clubs
- \* expositions et manifestations.

**L'Artisanat-Brocante - Expo Autos-Motos** en date du 1 Juin avec le concours efficace du Club Tricot et le Moto Club "Les Gueules Noires" a connu un succès remarquable. Toutes les conditions étaient réunies pour satisfaire les visiteurs. La journée s'est passée dans la bonne humeur et pour le plaisir de tous. Ce qu'il faut noter, c'est l'ambiance amicale qui régna entre les 3 Clubs présents et l'efficacité fut au rendez-vous.

Il nous faut remercier :

- Monsieur le Maire et ses adjoints
- Madame la Présidente du Club Tricot
- Monsieur le Président des "Gueules Noires"
- Tous les Clubs représentés
- Sans oublier tous les participants et bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette journée.



Les activités proposées seront reconduites pour l'année à venir. L'I.C.C.C.R. (Rassemblement International de véhicules de type Citroën) en Août 98 organisé par la Belgique viendra compléter ce programme.

Il est à signaler que le Club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens.



## Association des Parents d'Elèves de Ham-sous-Varsberg

### Vous connaissez ?

Créée le 6 mars 1987, cette Amicale des Parents d'Elèves et des Enseignants de Ham sous Varsberg a pour objet d'améliorer les conditions de travail et de formation des élèves des écoles primaires et maternelles du village et de la cité. Tout parent d'un enfant inscrit à l'une des écoles du premier cycle est membre de l'Amicale. Aucune cotisation n'est réclamée.

### Nos réalisations passées

- 1987 :** Attribution d'une somme de 1000 F par classe soit 12000 F de participation aux différentes activités éducatives.
- 1988 :** Attribution d'une somme de 1000 F par classe soit 15600 F de participation (voyages, mezzanine à l'école maternelle des Genêts)  
Achat de papier pour la reprographie (documents pédagogiques distribués à nos enfants)
- 1989 :** Achat de 3 magnétoscopes et d'un caméscope pour un total de 27381F ainsi que le papier nécessaire aux photocopies.
- 1990 :** Projets sur 3 années, mise en place de bibliothèques dans les différentes écoles, achats de méthodes de travail, de dictionnaires, de contes en volumes, de diapositives, de projecteur, d'enregistreur de cassettes, de marionnettes, de jouets, de films transparents pour couvrir les livres. Fournitures annuelles de papier pour les photocopies.
- 1991**
- 1992**
- 1993 :** A l'occasion du carnaval, organisation d'un bal et d'un spectacle de magie avec goûter pour les maternelles. Sortie avec goûter au C.A.C à Saint-Avoid des primaires pour assister à une pièce de théâtre présentée par les élèves de l'école mixte 2 (participation financière également quant à la préparation et à la mise en place de cette pièce).  
Attribution de papier pour photocopies.
- 1994 :** Organisation de l'exposition de la Semaine des Arts avec tirage d'une tombola.  
Organisation d'une soirée Disco pour adolescents. Présentation d'un spectacle de magie pour les Ecoles à la Saint Nicolas. Organisation d'un marché de Noël. Attribution de papier pour une enveloppe de 2000 F ainsi que l'attribution d'une somme de 9060 F.
- 1995 :** Organisation de l'exposition de la Semaine des Arts (Mai 1995) avec mise en place d'un stand café-gâteaux et organisation d'un concours photos jeunes.  
Organisation d'une fête scolaire (18 juin 1995) avec tirage d'une tombola.  
Présentation à nouveau d'un spectacle de magie à l'ensemble des enfants et regroupement de l'ensemble des enfants de Ham sous Varsberg pour le passage du Saint Nicolas.  
Organisation d'un marché de Noël. Attribution de papier pour photocopies pour une somme de 3400 F et versement d'une somme de 13500 F aux Ecoles.

**1996 :** Organisation de l'exposition de la Semaine des Arts avec travaux par thèmes (mythe chez les Indiens, Contes Traditionnels).

Sortie des enfants du Primaire au cinéma à l'occasion de la Saint Nicolas.

Subvention globale aux différentes écoles de 10400 F, ainsi que le papier d'une valeur de 2410 F.

Organisation du marché de Noël avec la participation des commerçants et des artisans de Ham sous Varsberg.

**1997 :** Organisation de l'exposition de la Semaine des Arts avec tirage d'une tombola.

Organisation d'une semaine de la Sécurité routière pour les enfants des primaires.

Attribution d'une subvention aux écoles de 10 000 F et d'une somme de 2888 F pour l'achat de papier.

Organisation du marché de Noël le 7 Décembre avec la participation des commerçants et artisans de Ham sous Varsberg.

### Nos projets pour 1998

L'Année 1998 sera une année importante pour l'Association des Parents d'Elèves, 10 Ans d'existence déjà au service des Enfants.

Elle sera marquée par une grande Fête Scolaire, le Dimanche 24 Mai en Association avec le Crédit Mutuel de Ham sous Varsberg qui fêtera ses 100 Ans.

Toutes ces réalisations n'ont été et ne seront possibles qu'avec votre participation et votre soutien. Nous tenons également à remercier nos partenaires habituels, à savoir le Crédit Mutuel et l'Association des Commerçants et Artisans de Ham sous Varsberg. Les portes de l'Association sont ouvertes à tout parent de bonne volonté et toutes les suggestions seront les bienvenues.

### Le Comité

#### Composition du Comité actuel

Président	: M.	Pierrot MORITZ
Vice-Présidente	: Mme	Isabelle DE VITO
Trésorière	: Mme	Laure ENGLINGER
Trésorière-Adjointe	: Mme	Yvette ALLEGRANZA
Sécrétaire	: Mme	Sylvie METZGER
Sécrétaire-Adjointe	: Mme	Joëlle MORITZ
Assesseurs	: Mmes	Martine BOUR Laurence BOUTRON Solange DAVASSE Valérie FRISTO Danielle HAAS Christelle HUSSONG Suzie MAYER Marie-Louise MEICHELBECK Marie-Jeanne ROBINET Corinne VANI Gisèle WEYRATH

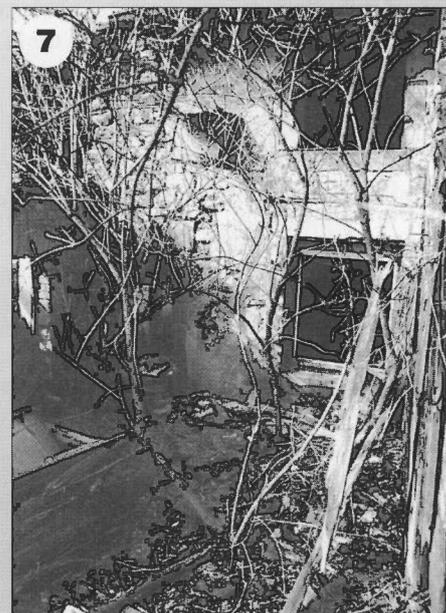
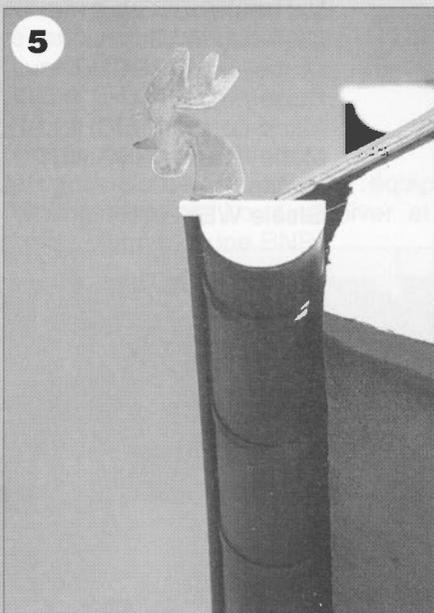


Semaine des arts

Photo RL

# Connaissez-vous Ham ?

Nous vous proposons un petit divertissement qui devrait vous permettre de mieux connaître la commune.  
Nos Photographes se sont promenés dans le village pour y découvrir l'insolite. A vous de jouer !  
(Solutions page 35)



# Fêtes et traditions

## Noces d'Or



Photo RL

Photo RL



Photo RL



Photo RL

HABERKA Stanislas et ODLAZEK Émilie  
31, rue de Caen  
Mariés le 15.02.1947 à HAM-sous-VARSBERG

AUBERTIN Valentin et ROSENBERGER Marie-Élisabeth  
23, rue de Porcelette  
Mariés le 16.06.1947 à HAM-sous-VARSBERG

MATUCZEWSKI Joseph et ROBINET Liselotte  
20, rue de Ham  
Mariés le 28.06.1947 à HAM-sous-VARSBERG

WEBER Jean et BAUDINET Georgette  
15, rue des Jardins  
Mariés le 15.07.1947 à LUPPY

BURTIN Jean et JAGER Adèle  
19, rue de Guerting  
Mariés le 27.10.1947 à HAM-sous-VARSBERG

MATTNER François et PIECHOWIACK Catherine  
32, rue Hector Berlioz  
Mariés le 24.11.1947 à CREUTZWALD

## Fête des Anciens



## 90<sup>e</sup> anniversaire

MARTIN Marie-Antoinette née WEIHMANN  
le 15 mars 1907



## Fête de la St-Nicolas



Passage du  
Saint-Nicolas

# Etat civil

## Année 1996

### DECES

10 janvier	M. DZIAMSKI Jean	8 juin	Mme ALBRECHT Marie-Madeleine
16 janvier	Mme BEYLOT Marie- Antoinette Vve Paul BERAIL	16 juillet	M. ROSENBERGER Théophile
10 février	Mme NATOLI Emilia Vve Tindaro IGNAZZITTO	1er août	Mme STRESSER Marie-Louise épouse Norbert SOMIER
3 mars	Mme ANDRE Régine épouse Claude LOESEL	24 août	M. SCHREINER Rodolphe
12 mars	Mme BROCKER Thérèse Vve Ewald MULLER	23 oct.	M. ALBRECHT Claude
19 mars	Mme WEBER Germaine épouse Auguste KINTZLER	5 nov.	Mme HOLLINGER Elisabeth Vve Théophile ROSENBERGER
21 mars	M. ALBRECHT René	9 nov.	M. MULLER Jean
27 avril	M. SKORJANEC François	4 déc.	M. MULLER Jean Joseph
28 mai	Mme ROBINET Elvira épouse Gilbert GULDNER		

### MARIAGES

2 mars	IVKOVIC Catherine et PUC Eric	6 juillet	BASTIAN Quira et THEVENOT Eric
9 mai	CUITAR Florina et CIRPACI Dosan	27 juillet	BIRCK Annick et SCHMITT Philippe
1er juin	BOUSTRON Catherine et BRUNAUD Jean-François	27 juillet	FETIQUE Isabelle et BUSSIERE Xavier
28 juin	DICKS Gisèle et BEHR Roger	27 sept.	MIOSKOWSKI Sonja et BUCHHEIT Christian
29 juin	LEROUX Sylvie et MESSAOUDI Thierry	24 oct.	WINTER Evelyse et FILLER Jean-Claude

### NAISSANCES

8 janvier	STAHL Julie Marie	16 juillet	LAUER Fabrice Ludovic	4 déc.	KOSMAC Margaux
19 janvier	PISA Amandine	5 août	VENIER Guilaine Lucile	5 déc.	SCHREINER Anaïs Marie
1 <sup>er</sup> mars	VANI Alexia Isabelle	26 août	MULLER Johanna Marie-Claire	17 déc.	BECKER Claire
31 mars	FOIME Loïc Léon Grégoire	5 sept.	SCARLATA Dylan Vincent	19 déc.	BECKER Louis Raymond
26 avril	KOT Floriane Virginia	15 sept.	PORTENSEIGNE Guillaume	27 déc.	SPAETER Gaëtan Cyrille
18 juin	LADURELLE Quentin Anthony	22 oct.	RIVIERE Lou Josée Blanche		

### CARRELAGES

# SODIAMARS

37, RUE DU BARROIS  
57150 CREUTZWALD  
B.P. n° 40  
Tél. 03 87 82 45 72

### SANITAIRES

TIP  
TOI SOPICA

Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

Boîte Postale N° 5  
57880 HAM-sous-VARSBERG  
Tél. 03 87 93 10 96  
Fax 03 87 93 03 97

Atelier de Rombas :  
Chemin de Ramonville  
57120 ROMBAS  
Tél. 03 87 58 19 89

# Guide des services

## MAIRIE

3, rue du ruisseau

tél. 03 87 29 86 90

fax. 03 87 29 86 94

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Mme Gilda Schmitt, secrétaire générale

Mme Christine Thil, secrétaire

Mme Sylvie Messaoudi, secrétaire

M. Jean-Marc Harter, comptable

Les permanences du maire et des adjoints :

**M. Boutter, maire** : lundi et jeudi de 17 h à 18 h

**M. Sikorski, adjoint** : mardi de 17 h à 18 h

**M. Donadel, adjoint** : mercredi de 17 h à 18 h

**MM. Gambs, Nimeskern, Rondini, adjoints** :  
en alternance le vendredi de 17 h à 18 h

**Permanence "aide aux administrés"** :

M. Muller François chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
à la mairie de 10 h 30 à 11 h 30.

**M. Boucher, Conseiller Général** :

chaque 2<sup>ème</sup> lundi du mois de 17 h à 18 h à la mairie.

## PTT

36, rue de la gare

tél 03 87 93 02 00

Horaires d'ouverture des guichets :

- du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30

- samedi : 9 h à 12 h.

## SAPEURS POMPIERS

Ham sous Varsberg (Chef de Corps)

tél. 03 87 82 30 92

Portable

tél. 06 80 26 82 37

Creutzwald

tél. 03 87 93 04 15

## GENDARMERIE

Rue de la gare -Creutzwald

tél. 03 87 93 00 02

## MEDECINS DU REGIME GENERAL

**Dr Gustave Rolles - domicile** :

tél. 03 87 93 27 21

- cabinet :

tél. 03 87 93 43 61

Consultation : 19 rue de Ham

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 12 h

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h

**Dr Dominick Natale - cabinet** :

tél. 03 87 90 17 78

Consultation : 117, rue de Ham

Tous les matins de 8 h à 10 h

et sur rendez-vous de 14 h à 18 h

## MEDECIN DU REGIME MINIER

**Dr Le Quang**

tél. 03 87 93 12 43

Consultations : 101, rue de Ham

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8 h 30 à 11 h

Mercredi : 14 h à 16 h

Samedi : 8 h à 10 h

## KINESITHERAPEUTE

**Alexandra Remy-Hilt - cabinet**

tél. 03 87 90 17 93

Consultation : 12, rue de la gare

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

## DENTISTE

**Dr Jean-Marie Muller**

tél. 03 87 82 24 78

Consultation : 117, rue de Ham

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h ;

l'après-midi de 14 h à 18 h 30

sauf Mardi et samedi.

## INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

**Mlle Valérie Losson**

tél. 03 87 82 56 01

26 A, rue de Boulay

Consultation tous les jours à 17 h.

## PHARMACIE

**Baué**

tél. 03 87 93 06 38

10, rue de Creutzwald

## AMBULANCES

**Thierry**

tél. 03 87 93 01 60

20, rue Abbé Cavélius

## TAXI

**Thierry** - 20, rue Abbé Cavélius

tél. 03 87 82 37 52

**Kin** - 23, rue de Ham

tél. 03 87 82 63 10

## EDF - GDF

tél. 03 87 57 36 06

tél. 03 87 57 35 87

## FRANCE TÉLÉCOM CÂBLE

tél 03 87 75 90 90

## SERVICE DES EAUX

tél. 03 87 93 06 72

## CORRESPONDANT R.L.

**M. et Mme MULLER**

tél. 03 87 93 06 77

## DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Le lundi et le samedi

ouverture de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Du mardi au vendredi

ouverture de 13 h 30 à 19 h

## ECOLES

Ecoles maternelles :

Rue de Creutzwald

tél. 03 87 82 19 08

du centre, rue de la forêt

tél. 03 87 93 08 36

Ecole du centre : rue principale

tél. 03 87 82 00 54

Ecole des genêts :

route de Creutzwald

tél. 03 87 93 07 18

Collège Bergpfad

tél. 03 87 93 09 29

## SALLE DES FETES

tél. 03 87 82 62 88

## PAROISSES

Ham centre : Abbé Guerber

tél. 03 87 93 02 31

Christ-Roi : Abbé Glanc

tél. 03 87 93 00 27

Permanences :

Mardi de 16 h à 17 h

Samedi de 10 h30 à 11 h45

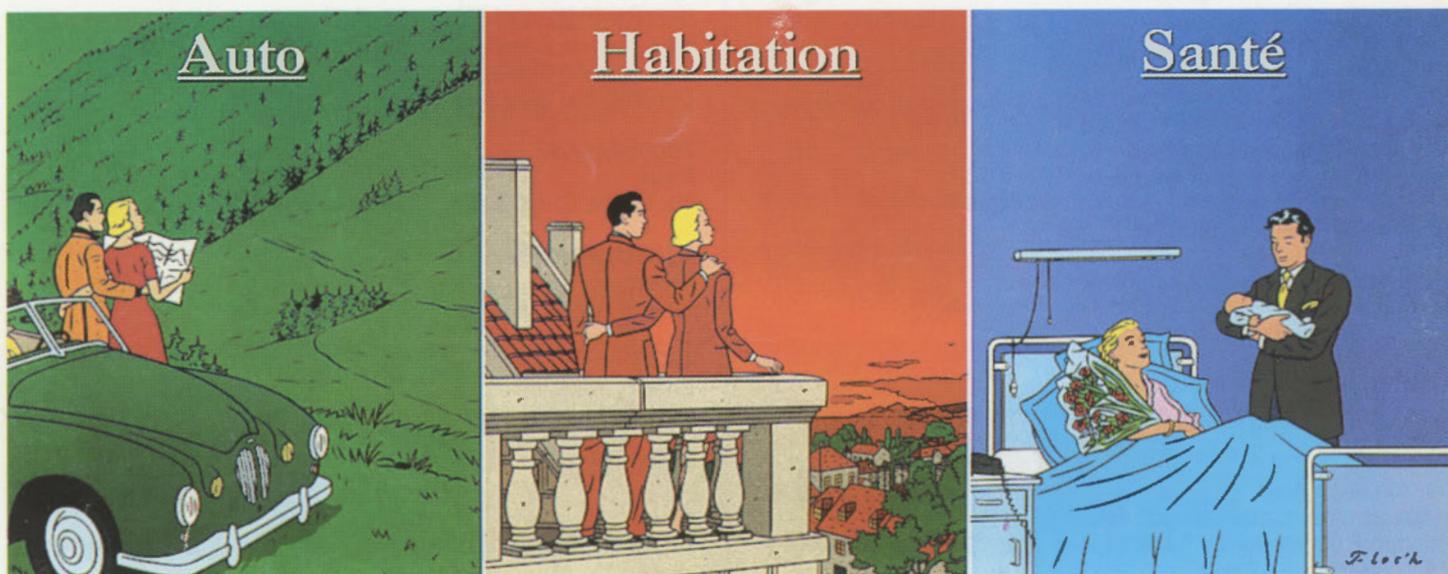
## CREDIT MUTUEL

27A, rue de la gare

tél. 03 87 29 69 20

*Mieux que la Banque, la BANCASSURANCE*

Pour **financer** vos projets et **assurer** votre avenir



Toute une gamme de **CRÉDITS**  
et de **CONTRATS d'ASSURANCE** performants  
sont à votre disposition  
à Votre Caisse de **CRÉDIT MUTUEL**

**Agence de HAM-sous-VARSBERG**

27a, rue de la Gare

☎ 03 87 29 69 20

### **Horaires d'ouverture**

du MARDI au VENDREDI  
et  
le SAMEDI

de 8 heures 30 à 12 heures  
de 13 heures 30 à 18 heures  
de 8 heures 30 à 13 heures

**Fermeture l'après-midi du dernier Mercredi du mois**